

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

14 mai 2024

Documents d'information
DPC/DPAER/Inf(2024)2

Rapport trimestriel des bureaux du Conseil de l'Europe

Janvier-mars 2024

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe chargés de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent la Secrétaire Générale auprès des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par les organisations ou institutions internationales concernées et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- apportent un soutien à l'organisation et au suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation et la mise en œuvre de ces activités, ainsi que pour l'établissement de rapports sur ces dernières ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période de janvier à mars 2024. À la suite de la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles - Conseil de l'Europe Bureau chargé de la liaison avec l'Union européenne

Points forts

Le Bureau a accueilli plusieurs représentants de haut niveau du CdE au cours de cette période de référence, notamment la Secrétaire Générale, le SG du Congrès, ainsi que plusieurs rapporteurs de l'APCE.

La Secrétaire générale a effectué une visite à Bruxelles le 4 mars. Elle a prononcé un discours d'ouverture lors de l'événement annuel « Ideas Lab » organisé par le *think tank* CEPS à Bruxelles. Elle a également rencontré bilatéralement la ministre belge des Affaires étrangères, Mme Lahbib, la Belgique assurant la présidence du Conseil de l'UE.

Le Secrétaire général du Congrès s'est rendu à Bruxelles pour des échanges de haut niveau avec la Commission européenne et le Comité des régions.

Le Bureau a facilité l'organisation des réunions des rapporteurs de l'APCE sur, respectivement, la situation en Bulgarie, les politiques de migration et d'asile, la situation en Bosnie-Herzégovine et la demande d'adhésion du Kosovo*.

Plusieurs prises de contact et réunions avec des représentants d'autres organisations internationales, y compris diverses agences des Nations unies, ont eu lieu dans le cadre de ces réunions ainsi qu'à d'autres occasions. Le chef de bureau a accueilli un responsable des affaires politiques des Nations unies chargé de la Tunisie, en coopération avec le directeur exécutif du Centre Nord-Sud, en ligne depuis Lisbonne. Il a également eu des contacts avec, entre autres, l'observateur permanent du Canada auprès du Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec l'ambassadrice Ingrid Schulerud, représentante spéciale de la Norvège pour la démocratie et l'État de droit, accompagnée d'un représentant de la DPC. Il a eu des contacts diplomatiques supplémentaires lors d'autres événements organisés, par exemple, par les missions diplomatiques du Liechtenstein (pendant la présidence liechtensteinoise du CdE), de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que de la Bulgarie.

En outre, le chef de bureau a rencontré des représentants de la « Human Rights House Foundation » ; il a accueilli une délégation d'autorités judiciaires de haut niveau de Mongolie, dirigée par l'ambassadeur de Mongolie en Belgique. Il a également assisté à un dîner-débat avec les députés Gahler (rapporteur permanent sur l'Ukraine) et Lagodinsky (vice-président de la commission JURI). Il a reçu le président et le vice-président du Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles.

Le Bureau a facilité l'organisation de diverses réunions entre le CdE et l'UE, telles que :

- la participation d'un directeur de la DGI à une table ronde sur les défis posés par l'IA.
- des réunions pour le coordinateur de la DGI pour l'abolition de la peine de mort avec des fonctionnaires des différentes institutions de l'UE.
- la consultation régulière entre la Commission européenne et le Secrétariat du CdE dans le cadre de la préparation du rapport annuel de la Commission sur la situation de l'État de droit dans l'UE.

*Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit s'entendre dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

- la rencontre du chef de service de la DGII avec le directeur de la Commission en charge des politiques de la jeunesse.
- la participation de la DGI à une réunion informelle des membres de la formation du Conseil de l'UE chargée de la protection consulaire (COCON), avec un accent sur notre Convention sur le transfèrement des personnes condamnées, en vue de sa promotion, par l'UE, dans les États non européens.
- la participation d'un représentant du GRECO au groupe de travail du PE sur « la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux ».
- la participation d'un représentant du CCJE à une audition publique organisée par la Commission LIBE du PE.
- la participation du Bureau (Secrétariat du Groupe Pompidou) au groupe de travail compétent du Conseil de l'UE sur les politiques de lutte contre la drogue.
- la contribution de la DGII à une conférence organisée par le Comité économique et social européen sur les discours de haine.

Le Bureau a rencontré une délégation de la division anti-discrimination de la DGII lors de plusieurs réunions bilatérales à Bruxelles (19-21 février).

Le Bureau a promu au sein des institutions de l'UE certaines des principales réalisations du CdE, telles que la finalisation de la convention-cadre sur l'IA, les développements sur la protection de l'environnement par le droit pénal, les avis importants de la Commission de Venise et les nouvelles initiatives qui font suite à la déclaration de Reykjavik.

Le 22 mars, les premières consultations entre les directions des ressources humaines du CdE et du SEAE au niveau des directeurs ont eu lieu à l'initiative du bureau de Bruxelles.

Le chef de bureau a participé à la réunion des chefs de bureau du CdE à Strasbourg (29 janvier - 1er février). Le Bureau a également accueilli sa nouvelle conseillère politique en matière de coopération programmatique, qui a pris ses fonctions le 1^{er} janvier.

Le Bureau a accueilli une réunion du conseil d'administration de la Plateforme européenne des instances de régulation des médias. Il a également accueilli des délégations, telles qu'une visite d'étude du gouvernement flamand, et des groupes de visiteurs et (par exemple, des étudiants en droit de Grèce).

Le Bureau a suivi de près et fait rapport sur les développements d'intérêt direct pour Strasbourg, en se concentrant en particulier sur les développements qui ont été discutés en vue de la réunion du Conseil européen à Bruxelles, les 21 et 22 mars, tels que l'assistance à l'Ukraine, la politique d'élargissement (décisions concernant la Bosnie-Herzégovine, l'Ukraine et la République de Moldova), la situation en Russie après la mort d'A. Navalny et la politique de défense.

Le porte-parole/responsable des médias basé à Bruxelles a effectué un travail médiatique, en ligne et sur les médias sociaux sur des questions telles que la visite de la Secrétaire Générale à Bruxelles, diverses déclarations du Commissaire aux droits de l'homme et des rapports spécifiques par pays, la réunion trimestrielle du CM-DH et des événements à Strasbourg liés à la Cour sur l'exécution de ses jugements. Le travail médiatique a également couvert les réunions, les résultats et les conclusions de divers organes du CdE, tels que le Comité européen des droits sociaux, la Commission de Venise, la plateforme sur la sécurité des journalistes, ainsi que des journées spécifiques, telles que la Journée internationale de la femme et les développements relatifs à l'élection du prochain Secrétaire Général.

Il a effectué un travail de préparation et de communication concernant la session de janvier et d'avril de l'APCE, le rapport annuel sur l'exécution des arrêts et la présentation à Bruxelles du rapport annuel du CPT. Il a représenté le Conseil de l'Europe aux réunions mensuelles du réseau C-10, qui regroupe des agents de communication de différentes organisations et réseaux internationaux travaillant dans le domaine des droits de l'homme, et a continué à gérer le projet de communication en cours, qui met en lumière l'impact du système de la Cour européenne des droits de l'homme.

Genève - Bureau du Conseil de l'Europe/Délégation permanente auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Points forts

Le Bureau de liaison du Conseil de l'Europe à Genève a continué à établir des relations avec les représentants permanents et les fonctionnaires des organisations internationales pour les informer du rétablissement de la présence de l'Organisation à Genève et leur présenter les priorités du CdE, ainsi que pour établir et faciliter de nouveaux contacts et assurer la liaison avec les services et divisions compétents à Strasbourg. Au cours de la période considérée, la chef de Bureau a suivi de près les réunions et activités pertinentes qui ont eu lieu lors de la 55ème session du Conseil des droits de l'homme, y compris son segment de haut niveau (au cours duquel la Secrétaire Générale est intervenue en vidéo) et l'adoption des examens périodiques universels, notamment en ce qui concerne la Fédération de Russie.

Des réunions bilatérales ont également été organisées avec le rapporteur spécial des Nations unies sur le Belarus, Anais Marin, le président du Conseil des droits de l'homme, Omar Zniber, le cabinet de l'ONUG, la présidente du CICR, Mirjana Spoljaric, la directrice générale de l'OIM, Amy Pope, la secrétaire générale de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin, et le représentant des Nations unies aux Discussions internationales de Genève, Ayşe Cihan Sultanoğlu.

Le Bureau a préparé et facilité la visite du directeur de la DAPRE à Genève et a organisé et participé à des réunions avec des fonctionnaires et des partenaires concernés.

La chef de Bureau a représenté le Conseil de l'Europe dans un certain nombre d'événements, tels que le Forum régional de la CEE-ONU, où elle a ouvert le segment numérique, et un événement parallèle sur la responsabilité pour l'Ukraine organisé par les missions du Royaume-Uni, de l'Ukraine et des Pays-Bas.

Le Bureau a également pris contact avec les délégations pour promouvoir et faciliter un événement parallèle sur la Convention de Lanzarote et Barnahus, co-organisé avec la Mission de l'Islande.

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, la chef de Bureau a été invitée à participer à plusieurs événements : un déjeuner organisé par l'Autriche au cours duquel elle a présenté la convention d'Istanbul, un événement sur les femmes dans le multilatéralisme organisé par l'Espagne et le débat annuel de Genève sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Des contacts ont été établis afin de promouvoir l'organisation d'un événement parallèle sur la convention d'Istanbul, qui se tiendra à Genève.

Elle a également participé en tant qu'oratrice à un événement parallèle organisé par la Norvège et le Ghana, intitulé « Developing discrimination machines ? Best Practices in Ensuring Gender Inclusive Artificial Intelligence » et au « Global Digital Forum », organisé par la mission britannique.

En outre, la délégation du CdE a assisté à la discussion de la Commission d'enquête sur le rapport de l'Ukraine au CDH et à la mise à jour orale sur l'Ukraine par le Haut-Commissaire Türk.

Vienne - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE, l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Vienne

Le Bureau du Conseil de l'Europe a continué d'assister aux réunions du Conseil permanent de l'OSCE, y compris la réunion renforcée du 23 février pour marquer les deux ans de l'agression en cours de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Le Bureau a facilité la mission de la Secrétaire Générale à Vienne le 11 mars, pour assister au Forum des Droits Fondamentaux 2024 de la FRA intitulé « Les Droits en mouvement : Adopter les droits humains pour l'avenir de l'Europe » ainsi que pour tenir des réunions bilatérales.

Varsovie - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, notamment avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des démocraties

Visites/rencontres de haut niveau

19 - 20 février - Visite à Varsovie du RSSG du CdE pour les migrations et les réfugiés, M. David Best, à l'occasion du Forum Consultatif de Frontex ; réunion avec la première directrice adjointe du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, Mme Tea Jaliashvili.

1^{er} mars - réunion entre la Secrétaire Générale du CdE et le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH), M. Matteo Mecacci.

Activités du Bureau

a) Renforcement de la coopération avec l'OSCE/BIDDH – Le Chef du Bureau est resté en contact régulier avec les membres du personnel de l'OSCE/BIDDH afin de rendre compte de l'agenda de la dimension humaine de l'OSCE et des événements prévus pour 2024 et de discuter d'éventuelles activités conjointes dans le cadre de la coopération plus large entre l'OSCE/ BIDDH et le CdE.

En particulier, le Chef du Bureau a discuté d'une éventuelle visite de la nouvelle première directrice adjointe du BIDDH, Mme Tea Jaliashvili, à Strasbourg, provisoirement prévue pour la fin du deuxième trimestre 2024. Pour préparer la visite et établir l'ordre du jour, des contacts réguliers ont été maintenus avec le bureau du directeur et en particulier avec les conseillers politiques du directeur du BIDDH, M. Francesco Marrella et M. Jacopo Leone.

Outre les réunions de haut niveau mentionnées ci-dessus, le Chef du Bureau et les experts du CdE ont participé à de nombreuses réunions et consultations organisées par le BIDDH. Il s'agit notamment (i) de la réunion de coordination de l'initiative interagences conjointe BIDDH - CdE - HCR - OCDE - Académie sur l'intégration des migrants et des réfugiés, consacrée à l'examen des perspectives du projet au-delà de 2024 ; (ii) de la réunion d'experts du BIDDH sur l'indépendance judiciaire et l'État de droit en Pologne, qui comprenait un exposé du CdE sur l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme dans les affaires concernant l'État de droit en Pologne et (iii) de la présentation de l'indice de progrès des jeunes et du rapport sur la situation des jeunes en Pologne, élaborés par le BIDDH, en coopération avec le Forum européen de la jeunesse. Le Chef du Bureau a continué à entretenir régulièrement des relations de travail étroites avec les experts du BIDDH. Ces discussions comprenaient notamment des réunions avec Mme Carolyn Hammer, conseillère de l'unité "Etat de droit" du département "Démocratisation" du BIDDH, Mme Alice Szczepanikova, conseillère "Migration et liberté de mouvement" du département "Démocratisation" du BIDDH, Mme Andrea Huber, cheffe du département "Droits de l'homme" du BIDDH, et M. Konstantine Vardzelashvili, chef du département "Démocratisation" du BIDDH.

b) Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD) – Le Bureau a entretenu des relations de travail régulières avec le secrétariat permanent de la CdC et a rendu compte des développements et activités de la Communauté pertinents pour le CdE, en particulier sur l'engagement de la CdC dans le cadre du troisième Sommet pour la Démocratie, qui s'est tenu à Séoul, et sur le lancement du processus de recrutement pour le poste de secrétaire général de la Communauté.

c) Établissement d'une coopération plus étroite avec Frontex – Outre la participation du RSSG pour les migrations et les réfugiés au Forum Consultatif de Frontex, le bureau a maintenu des contacts de travail réguliers avec M. Jonas Grimheden, responsable des droits fondamentaux de Frontex, afin d'établir des propositions de coopération concrètes pour 2024 concernant la protection et la promotion des droits fondamentaux dans le contexte de la gestion des frontières. Le bureau a suivi et rapporté les développements de Frontex pertinents du point de vue du CdE. En particulier, il a rendu compte du renforcement du cadre institutionnel de Frontex pour la coopération avec les partenaires extérieurs, y compris les accords signés avec l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, la mission consultative de l'UE (EUAM) Ukraine et Europol.

B. BUREAUX DU CdE ET BUREAUX DE PROGRAMMES

Liste des abréviations utilisées dans la désignation des projets

| | |
|-----|---|
| PA | Financement au niveau du Plan d'action |
| FH | Facilité horizontale de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour les Balkans occidentaux et la Türkiye |
| PV | Partenariat de voisinage |
| PC | Programme conjoint |
| PGG | Partenariat entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe pour une bonne gouvernance dans les pays du Partenariat oriental |
| CV | Contribution volontaire |

Bureau de programme à Ankara

Situation du bureau

Le bureau de programme du Conseil de l'Europe à Ankara compte 39 membres du personnel (10 hommes, 29 femmes), dont huit (quatre hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 31 (six hommes, 25 femmes) de l'équipe projet.

Au 31 mars 2024, le Bureau de programme a mis en œuvre 11 projets, quatre dans le cadre de la Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et Türkiye III, cinq programmes conjoints UE/CdE, un financé par une contribution volontaire (du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF), de la Norvège, de la Belgique, de la Türkiye et des Pays-Bas) et deux programmes régionaux, ROMACTED phase II et Intégration des Roms phase III.

État de mise en œuvre des projets

- **PC UE/CdE « Soutenir la mise en œuvre effective des arrêts de la Cour constitutionnelle turque dans le domaine des droits fondamentaux »** : Le 6 février, un atelier sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes à la lumière des arrêts de la Cour constitutionnelle turque (CCT) a été organisé en coopération avec l'Institution des droits de l'homme et de l'égalité (HREIT). Du 21 au 24 février, deux formations de formateurs ont été organisées pour les procureurs et les juges sur le « Droit à un procès équitable » dans les affaires pénales et civiles. Le 22 février, une conférence universitaire a été organisée à l'Université d'Akdeniz sur « La demande individuelle auprès de la CCT ». Trois formations en cascade ont été organisées pour les avocats sur les « Procédures de requête individuelle », les 1er et 2 mars à Muş, les 8 et 9 mars à Aksaray et les 15 et 16 mars à Ankara. Le 29 mars, une table ronde a été organisée avec la participation de deux juristes de la Cour européenne des droits de l'homme sur la cohérence entre sa jurisprudence et celle de la CCT.

- **PC UE/CdE « Promouvoir les modes alternatifs de résolution des conflits (ADR) en Turquie »** : Une table ronde sur les « Pratiques de médiation dans le domaine de la propriété et de la location » a été organisée à Ankara avec 100 avocats, académiciens et médiateurs le 10 janvier. Deux séminaires d'information sur la médiation et l'arbitrage ont été organisés à Ankara pour 320 avocats. Alors qu'une recherche documentaire sur l'évaluation des systèmes de médiation dans les pays européens a été achevée, une autre recherche sur la médiation familiale a été lancée. Un séminaire de sensibilisation aux pratiques de conciliation a eu lieu à Trabzon pour les juges, les procureurs et les conciliateurs du 29 février au 1er mars. Les consultants nationaux ont commencé à travailler sur la préparation d'un programme de formation à la conciliation.

- **PC UE/CdE « Améliorer l'efficacité des tribunaux de la famille: mieux protéger les droits des membres de la famille »** : La production de brochures de sensibilisation et de manuels sur le fonctionnement de la justice familiale a été achevée. Un séminaire de formation continue réunissant 57 juges et procureurs formateurs s'est tenu à Antalya du 12 au 15 février. Une clinique juridique a été créée en mars au sein de l'université d'économie d'Izmir, qui sera opérationnelle en coopération avec le barreau d'Izmir et d'autres organes judiciaires. Les scénarios de cinq modules de formation différents pour le programme de formation à distance et la plate-forme de formation au droit de la famille ont été rédigés. La structure et les procédures de travail du Conseil de la justice familiale, nouveau mécanisme de

coordination dont la création est prévue, ont été examinées et partagées avec les parties prenantes.

- **PC UE/CdE « Améliorer la coopération judiciaire internationale en matière pénale en Turquie »** : Au cours du dernier trimestre, six formations en cascade ont été organisées à Ankara, Istanbul et Adana pour 50 juges et procureurs dans chaque cas. Deux ateliers ont été organisés à Istanbul en février pour discuter de la coopération pré-entraide judiciaire avec des participants du ministère de la justice, de la direction générale de la sécurité, du bureau d'enquête sur les crimes financiers, des juges et des procureurs. Le 16 février, une cérémonie d'inauguration a été organisée au ministère de la justice pour la remise officielle de 152 livres fournis dans le cadre du projet. Le projet a assuré la livraison d'équipements informatiques au ministère de la justice, afin de soutenir le développement d'un système de contrôle central pour la transmission électronique des demandes d'entraide judiciaire.

- **CV, 5¹ donateurs, « Renforcer les procédures disciplinaires et de récompense pour les prisonniers en Türkiye »** : Le projet de document d'orientation sur le maintien du bon ordre dans les prisons par le biais de récompenses et de sanctions disciplinaires a été discuté lors de la deuxième réunion du groupe de travail (GT) les 15 et 16 janvier. Les projets d'amendements sur le cadre réglementaire ont été présentés aux parties prenantes et approuvés lors d'une table ronde qui s'est tenue les 18 et 19 janvier. Le processus de rédaction du programme, des modules et des plans de formation pour les FdF et les formations en cascade visant à améliorer les connaissances et les compétences des directeurs et du personnel des prisons a débuté lors de la réunion du GT des 26 et 27 février. Le rapport analytique pour l'étude de base visant à identifier l'efficacité des pratiques actuelles en matière de discipline et de récompense a été préparé par le consultant international et partagé avec le ministère de la justice.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme dans le contexte de la migration en Türkiye »** : La ligne directrice sur la législation relative à la protection de l'enfance a été diffusée aux directions provinciales de la gestion des migrations dans l'ensemble du pays. La première formation en cascade pour les avocats sur « La détention dans le contexte de la migration » s'est tenue à Istanbul les 22 et 23 mars, avec 20 avocats sur le non-refoulement, le droit à la liberté et à la sécurité, les alternatives à la détention des immigrants et la protection des personnes en situation vulnérable. Le « Rapport sur l'intégration de la dimension de genre dans le contexte de la migration en Türkiye » a été achevé. Un guide sur le contrôle des lieux de détention a été rédigé et partagé avec l'institution des droits de l'homme et de l'égalité. La traduction du « Guide pour les praticiens - Rétention administrative des migrants et demandeurs d'asile » du Conseil de l'Europe a été entamée.

- **FH III, projet UE/CdE « Action contre le Blanchiment d'Argent en Türkiye »** : En février, 44 représentants du Bureau d'enquête sur les crimes financiers (MASAK) et des institutions concernées à Ankara ont reçu des connaissances approfondies sur l'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme associés aux actifs virtuels. La participation des représentants du MASAK à la formation des formateurs du Groupe Egmont sur « L'analyse stratégique basée sur le cours du Centre d'excellence et de leadership des CRF du Groupe Egmont », du 11 au 13 mars à Strasbourg, et à la conférence « Améliorer la fonction d'analyse stratégique des CRF - expériences, besoins et défis », du 20 au 21 mars à Varsovie, a été assurée dans le cadre de l'action.

- **FH III, projet UE/CdE « Favoriser l'accès des femmes à la justice en Türkiye »** : L'action a continué à promouvoir l'aide et les services juridiques pour les rendre plus

¹ Belgique, Norvège, Pays-Bas, Türkiye, HRTF

accessibles, sensibles au genre et centrés sur les victimes grâce au programme de subventions lancé avec l'Union des barreaux turcs, dont 286 femmes ont bénéficié jusqu'à présent. L'action a également contribué à accroître la sensibilisation et les connaissances des futurs professionnels du droit grâce au cours HELP en ligne sur « L'accès à la justice pour les femmes » lancé pour 385 étudiants (317 femmes et 72 hommes) de 43 universités. L'action a contribué à la « Conférence sur les droits humains des femmes » organisée les 7 et 8 mars à l'université d'Ankara, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Tout au long de la conférence, des informations sur les travaux du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ont été diffusées en coopération avec l'Union européenne. La conférence comprenait également une présentation sur « L'analyse de genre dans les zones de tremblement de terre : L'accès des femmes à la justice et à l'aide juridique », réalisée précédemment dans le cadre de l'action.

L'action a participé à un événement intitulé « Les femmes en temps de catastrophe et l'accès des femmes à la justice », organisé par l'université de Çankaya le 19 mars, et a présenté les résultats et les recommandations de son analyse de genre.

Enfin, l'action a préparé l'appel à subventions pour trois subventions visant à renforcer la capacité des OSC à promouvoir l'accès des femmes à la justice.

- **FH III, projet UE/CdE « Projet pilote sur l'éducation à la citoyenneté numérique en Türkiye »** : Suite à la finalisation du rapport d'évaluation des besoins, une feuille de route a été préparée pour le développement de matériel ciblant les enfants et la participation des enfants. Parallèlement, 14 sessions avec des enfants d'écoles pilotes et deux réunions de suivi en ligne avec des enseignants ont eu lieu pour renforcer les capacités des enseignants et des élèves (âgés de 10 à 14 ans) en matière d'éducation à la citoyenneté numérique. Un concours de podcasts a été lancé pour encourager les élèves des écoles pilotes à réfléchir et à défendre les compétences en matière de citoyenneté numérique. Ce concours mobilisera l'attention sur 10 domaines pilotes de l'action. En outre, un appel d'offres international sur la fourniture de services pour le développement d'un jeu en ligne a été lancé.

- **PC UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local (ROMACTED phase II) »** : La mise en œuvre de 10 projets de subvention est en cours depuis le 1er janvier. Une visite de contrôle et de courtoisie a été effectuée le 26 janvier dans la municipalité de Şişli. Une réunion d'information en ligne sur les procédures de mise en œuvre des subventions a été organisée le 15 février. Une visite de courtoisie a été effectuée le 12 mars à TİHEK pour discuter des possibilités de collaboration.

- **PC UE/CdE « Intégration des Roms - phase III »** : Le plan de travail du projet a été finalisé en janvier en coopération avec le ministère de la famille et des services sociaux. Des visites d'introduction aux parties prenantes ont été organisées à Istanbul les 25 et 26 janvier. Une réunion avec l'institution des droits de l'homme et de l'égalité (HREIT) a eu lieu à Ankara le 12 mars. Au cours de cette réunion, il a été convenu d'organiser le Sommet ROMA 2025 en étroite collaboration avec HREIT. Les préparatifs de la première activité en Türkiye, un atelier central sur la façon de réduire l'informalité parmi les Roms (prévu pour le mois de mai) sont en cours. Le rapport initial du projet a été approuvé en mars.

Actions de suivi

- **PC UE/CdE « Soutenir la mise en œuvre effective des arrêts de la Cour constitutionnelle turque dans le domaine des droits fondamentaux »** :
 - ✓ Le projet d'addendum au projet pour la révision du budget concernant la livraison du logiciel informatique sera soumis à l'EUD en avril.

- ✓ Sept formations en cascade pour les avocats et quatre formations pour les juges et les procureurs sont prévues pour avril-mai.
- ✓ Deux tables rondes pour les cours d'appel régionales de la région de la côte sud du pays seront organisées au cours du prochain trimestre.
- ✓ Un atelier sera organisé en avril ou en mai pour sensibiliser le public et les organisations de la société civile à certains aspects de la jurisprudence de la CCT.
- ✓ Le placement des rapporteurs de la CCT auprès de la Cour européenne des droits de l'homme se poursuivra à partir du mois de mai.
- **PC UE/CdE « Promouvoir les modes alternatifs de résolution des conflits (ADR) en Turquie »:**
 - ✓ Le troisième rapport d'avancement du projet est en attente de l'approbation de la CFCU, l'organisme contractant.
 - ✓ Un grand nombre d'affiches et de brochures seront diffusées pour sensibiliser le public aux mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges existants.
 - ✓ Un séminaire de sensibilisation à la conciliation sera organisé pour les juges et les procureurs à Fethiye le 26 avril.
 - ✓ Une conférence internationale de haut niveau se tiendra à Istanbul le 9 mai pour discuter des pratiques de conciliation en Türkiye et dans d'autres pays européens.
 - ✓ La conférence de clôture du projet est prévue le 3 juillet à Ankara.
- **PC UE/CdE « Améliorer l'efficacité des tribunaux de la famille: mieux protéger les droits des membres de la famille » :**
 - ✓ La mise en œuvre pilote des outils et des lignes directrices dans trois palais de justice sélectionnés débutera à la mi-mai.
 - ✓ Des formations en cascade continueront d'être organisées à İzmir, Antalya et İstanbul en avril et mai.
 - ✓ Une réunion du groupe de travail chargé de discuter de la structure et des procédures de travail du Conseil de justice familiale se tiendra au cours du prochain trimestre.
 - ✓ Une journée portes ouvertes au palais de justice d'Izmir sera organisée le 25 avril.
- **PC UE/CdE « Améliorer la coopération judiciaire internationale en matière pénale en Turquie »:**
 - ✓ Le troisième rapport d'avancement du projet est en attente de l'approbation de la CFCU, l'organisme contractant.
 - ✓ Les deux prochaines formations en cascade sont prévues à Antalya du 16 au 18 avril.
 - ✓ Les 27 et 28 mai, le projet contribuera à la célébration du 75e anniversaire du Conseil de l'Europe et du 20e anniversaire de la création du bureau de programme du Conseil de l'Europe à Ankara en organisant une conférence internationale sur la criminalité organisée et l'entraide judiciaire.
 - ✓ En mai, une visite d'étude en Espagne est prévue avec la participation du ministère de la justice.
- **CV, 5 donateurs, « Renforcer les procédures disciplinaires et de récompense pour les prisonniers en Türkiye »:**
 - ✓ L'adoption des modifications législatives sera suivie de près en coopération avec le ministère de la justice.
 - ✓ Les modèles de formulaires de plainte et de demande standard et le développement de la nouvelle structure/conception de l'interface informatique seront discutés en avril.

- ✓ Les procédures opérationnelles standard pour la mise en œuvre du document d'orientation seront discutées avec le ministère de la justice en mai, après quoi un document d'orientation final sera rédigé.
- ✓ Les plans de formation pour quatre modules des formations des formateurs seront achevés d'ici juillet.
- ✓ Une visite d'étude pour observer les meilleures pratiques sera organisée en Espagne en juin.
- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme dans le contexte de la migration en Türkiye » :**
 - ✓ Des lignes directrices et des traductions supplémentaires seront publiées à l'intention des institutions publiques et des professionnels travaillant dans le domaine de la migration.
 - ✓ Les prochaines formations sont prévues avec différents barreaux locaux en mai et juin, en coordination avec l'Union des barreaux turcs.
 - ✓ Des formations sur le contrôle des lieux de détention seront organisées pour le HREIT après l'achèvement de la ligne directrice correspondante.
 - ✓ Un événement international sur « Les droits de l'homme et la migration dans le contexte des situations d'urgence et des catastrophes naturelles » sera organisé en juin.
- **FH III, projet UE/CdE « Action contre le Blanchiment d'Argent en Türkiye » :**
 - ✓ Un cours de formation pour les autorités de surveillance compétentes sur la surveillance de la lutte contre le blanchiment d'argent basée sur le risque par les institutions financières et deux documents techniques sur les sujets liés à la lutte contre le blanchiment d'argent seront organisés.
 - ✓ Deux ateliers, l'un sur les pratiques comparatives en matière d'échange entre les États membres de l'UE sur la création/les fonctions des bureaux de recouvrement des avoirs et le partage des avoirs, et l'autre sur la politique de sanction efficace, proportionnée et dissuasive et les amendements à la Rec. 8 du Groupe d'action financière (GAFI), seront organisés au cours du prochain trimestre.
- **FH III, projet UE/CdE « Favoriser l'accès des femmes à la justice en Türkiye » :**
 - ✓ L'analyse de genre et les autres résultats du projet seront diffusés auprès des autorités compétentes, par le biais de réunions bilatérales avec la Grande Assemblée nationale de Türkiye - Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, l'Institution des droits de l'homme et de l'égalité de Türkiye, et l'Institution du médiateur.
 - ✓ L'action est actuellement confrontée à une situation difficile en ce qui concerne son budget, en raison d'une économie fortement inflationniste, et continue donc à prendre des mesures par le biais d'une révision nécessaire du budget.
- **FH III, projet UE/CdE « Projet pilote sur l'éducation à la citoyenneté numérique en Türkiye » :**
 - ✓ Le contenu du matériel de formation et de sensibilisation destiné aux enseignants, aux élèves et aux parents sera revu d'ici la fin du mois de mai et finalisé au cours du trimestre suivant.
 - ✓ L'appel d'offres pour le jeu en ligne sera finalisé et le contractant sera identifié d'ici la fin du mois de juin. Le jeu sera développé et testé d'ici décembre.
- **PC UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local (ROMACTED phase II) » :**
 - ✓ Des visites de contrôle et de courtoisie seront effectuées dans 10 municipalités ROMACTED après les résultats définitifs des élections locales.
 - ✓ Une réunion du groupe consultatif sera organisée conjointement avec le projet d'intégration des Roms le 25 avril à Ankara. Les discussions sur la coopération

future par le biais de projets sur les Roms en Türkiye se poursuivront au cours du prochain trimestre.

- **PC UE/CdE « Intégration des Roms - phase III » :**
 - ✓ Une formation aux médias sera organisée en Serbie en mai, à laquelle participeront des représentants de la Türkiye.
 - ✓ Les préparatifs seront achevés pour la déclaration de la journée internationale des Roms le 8 avril et pour l'événement consultatif conjoint de ROMACTED et de l'Intégration des Roms à Ankara le 25 avril.
 - ✓ Une visite d'introduction au Médiateur sera organisée au cours du prochain trimestre.

Autres activités

- **PC UE/CdE « Soutenir la mise en œuvre effective des arrêts de la Cour constitutionnelle turque dans le domaine des droits fondamentaux » :**
 - ✓ Le 31 mai, le projet contribuera à la célébration du 75e anniversaire du Conseil de l'Europe et du 20e anniversaire de la création du Bureau de programme du Conseil de l'Europe à Ankara en organisant une conférence internationale à l'université Medipol sur "l'intelligence artificielle et la justice".
- **PC UE/CdE « Améliorer la coopération judiciaire internationale en matière pénale en Turquie »:**
 - ✓ La publication de la circulaire ministérielle n° 183, soutenue par le projet, a contribué à la création de bureaux de coopération judiciaire internationale en matière pénale dans sept provinces.
- **CV, 5 donateurs, « Renforcer les procédures disciplinaires et de récompense pour les prisonniers en Türkiye »:**
 - ✓ Selon les informations communiquées par le ministère de la justice, le paquet législatif préparé dans le cadre du projet devrait être soumis à la Grande Assemblée nationale turque en avril.
- **FH III, projet UE/CdE « Action contre le Blanchiment d'Argent en Türkiye »:**
 - ✓ L'inclusion d'activités supplémentaires liées à la recommandation 8 du GAFI, approuvée en consultation avec MASAK et le ministère de l'Intérieur, sera communiquée à la Commission européenne afin de faciliter la finalisation de la révision du cadre logique de l'action.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Marija Pejčinović Burić, Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, a participé au Forum diplomatique d'Antalya le 1er mars.
- Bjørn Berge, Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, a participé au Forum diplomatique d'Antalya le 2 mars.
- Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a effectué une mission sur les élections locales du 29 mars au 1er avril.

Bureau à Bakou

Situation du bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Bakou compte 17 membres du personnel (quatre hommes, 13 femmes), dont six (deux hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 11 (deux hommes, neuf femmes) de l'équipe projet.

Au 31 mars, le Bureau a mis en œuvre six projets, quatre dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE "Partenariat pour la bonne gouvernance", un projet financé par des contributions volontaires de l'Allemagne, un projet financé par le HRTF et des contributions volontaires de la Belgique.

État de mise en oeuvre des projets

- **CV de l'Allemagne, « Promouvoir le professionnalisme des médias et la liberté d'information en Azerbaïdjan (PRO-M-FEX) »** : Le projet a facilité l'intégration du programme de journalisme sensible aux conflits, développé dans le cadre du projet, dans les programmes de journalisme des universités azerbaïdjanaises. Pour ce faire, la traduction azerbaïdjanaise du programme a été affinée et quatre universités ont bénéficié du soutien d'experts pour l'intégration harmonieuse du journalisme sensible aux conflits dans leurs processus d'enseignement existants.
- **CV de la Belgique et du HRTF, « Soutien à l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne par l'Azerbaïdjan »** : La version finale de la stratégie nationale d'exécution et du plan d'action pour l'exécution des arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme a été communiquée au ministère des affaires étrangères pour être ensuite transmise à dix institutions partenaires au cours de la période couverte par le rapport. Le cours d'auto-apprentissage HELP sur « L'éthique pour les juges, les procureurs et les avocats » en azerbaïdjanais a été publié sur la plateforme en ligne HELP, ce qui permettra d'atteindre un public plus large parmi les professionnels du droit. Les recommandations sur la compatibilité de la législation relative aux procédures pénales, préparées dans le cadre du précédent projet du Conseil de l'Europe², ont été révisées afin de soutenir davantage le processus d'alignement de la législation nationale sur les normes énoncées dans la Convention européenne des droits de l'homme et ses protocoles.
- **PGG III, projet UE/CdE « Prévention et lutte contre la criminalité économique en Azerbaïdjan »** : La Cour Suprême d'Azerbaïdjan a reçu des suggestions de bonnes pratiques dans le domaine de la poursuite et du jugement des affaires de blanchiment d'argent et de recouvrement d'actifs. Les observations et les suggestions fournies par le projet seront importantes pour combler les lacunes dans ce domaine et pour appliquer une approche cohérente pour la poursuite des affaires de blanchiment d'argent ainsi que pour cibler les produits du crime, en particulier en ce qui concerne le blanchiment d'argent autonome.
- **PGG III, projet UE/CdE « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Azerbaïdjan »** : Au cours de la période couverte par le rapport, le projet a finalisé l'adaptation à l'Azerbaïdjan du cours HELP sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique destiné aux responsables de l'application de la loi, et le

² Pour plus d'informations sur le précédent projet du CdE, veuillez consulter: <https://www.coe.int/en/web/national-implementation/azerbaijan-support-to-justice-sector-reform-initiatives-in-azerbaijan>

cours est désormais disponible en ligne en azerbaïdjanais. Le projet s'est également concentré sur la création de ressources de sensibilisation à la prévention de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique en azerbaïdjanais moyennant la traduction de publications sur les normes du Conseil de l'Europe dans les domaines concernés.

- **PGG III, projet UE/CdE « Promotion de la médiation en Azerbaïdjan »** : Le 9 janvier, le projet a organisé une réunion par vidéoconférence avec les représentants du Conseil de médiation, du ministère de la Justice et de l'Académie de Justice. Au cours de la réunion, le rapport d'évaluation sur la collecte de données et la numérisation du système de médiation en Azerbaïdjan préparé par les experts de la CEPEJ a été présenté et les activités futures pour soutenir la mise en œuvre des recommandations clés sur la médiation en ligne avec les lignes directrices de la CEPEJ ont été discutées avec les principaux partenaires nationaux.

- **PGG III, projet UE/CdE « Promouvoir l'égalité en Azerbaïdjan »** : En vue de l'engagement des jeunes dans des activités de sensibilisation dans le cadre de la composante 3 du projet, le projet a organisé une réunion avec six jeunes ambassadeurs européens azerbaïdjanais (JAE) le 12 mars. Ces jeunes ambassadeurs sont des étudiants, des jeunes professionnels et des membres de la société civile qui ont été formés dans le cadre du programme JAEs de l'UE et qui ont participé à des sessions de formation en ligne et en personne sur la promotion de l'égalité, la non-discrimination et la lutte contre le discours de haine qui ont été organisées dans le cadre du programme PGG III. Au cours de la réunion, les participants ont échangé des informations sur l'état actuel des opérations et les défis rencontrés, et ont discuté d'idées pour créer des synergies et améliorer la coordination dans le domaine de la promotion de l'égalité et de la non-discrimination parmi leurs pairs et dans les communautés locales en Azerbaïdjan.

Autres activités

- Le 16 janvier et le 12 février, le Chef du Bureau et son adjoint ont rencontré Aysel Yagubova, Chef du département de coopération avec les organisations internationales de défense des droits de l'homme du ministère des affaires étrangères (MAE) de l'Azerbaïdjan.
- Le 19 janvier, le Chef du Bureau et son adjoint ont rencontré l'ambassadeur de l'UE Peter Michalko et Maryam Hajismayilova, responsable de l'aide internationale et de la coopération de la Délégation de l'UE.
- Le 8 février, le Chef du Bureau a rencontré l'ambassadeur suisse Thomas Stähli et l'ambassadrice Muriel Peneveyre, secrétaire d'État adjointe aux affaires eurasiennes.
- Le 7 mars, le Chef de bureau adjoint a participé à une table ronde sur le thème « Genre et action climatique : Solutions pour les femmes, par les femmes » organisée par l'université ADA en coopération avec le ministère de la Famille, des Nations unies et des médias.
- Le 8 mars, le Chef du Bureau a assisté à la conférence internationale "Adopter la diversité : Lutter contre l'islamophobie en 2024" co-organisée par le Centre international de multiculturalisme de Bakou, le Centre d'analyse des relations internationales et le Groupe d'initiative de Bakou, en partenariat avec le Forum de dialogue interreligieux du G20.
- Le 12 mars, le Chef du Bureau et son adjoint ont rencontré six jeunes ambassadeurs européens azerbaïdjanais.
- Le 14 mars, le Chef du Bureau a participé au XIe Forum mondial de Bakou organisé par le Centre international Nizami Ganjavi.
- Le Bureau du Conseil de l'Europe à Bakou a assisté aux conférences de presse organisées par la Commission électorale centrale et le BIDDH/MEM de l'OSCE à la suite de l'élection présidentielle anticipée du 7 février. A l'invitation des autorités

azerbaïdjanaises, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE a mis en place une mission d'observation des élections (MOE) composée d'une équipe centrale de 11 membres basée à Bakou et a déployé 26 observateurs à long terme et 280 observateurs à court terme pour observer le déroulement des élections dans l'ensemble du pays.

Bureau à Belgrade

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade compte 34 membres du personnel (24 femmes, 10 hommes), dont sept (trois femmes, quatre hommes) font partie du personnel de base et 27 (21 femmes, six hommes) font partie de l'équipe projet.

Le nouveau chef de bureau a pris ses fonctions le 5 février.

Au 31 mars 2024, le Bureau a mis en œuvre 14 projets (nationaux et régionaux), dont 10 sont financés conjointement avec l'UE (sept dans le cadre de la Facilité horizontale phase III, du soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Serbie, de ROMACTED phase II et du programme d'intégration des Roms) et quatre projets financés par des contributions volontaires : deux sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme financés par la Suède par l'intermédiaire de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), un sur HELP dans les Balkans occidentaux financé par le HRTF et un sur la prévention du harcèlement et de la violence entre pairs dans les écoles financé par l'Allemagne.

État de la mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération

- **FH III, projet UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous – Serbie »** : Le cadre de référence des compétences pour la culture démocratique (RFCDC) a été [inclus dans le règlement sur l'exécution d'un travail socialement utile](#) dans les établissements d'enseignement (Journal officiel de la RS, 9 février). Une [réunion d'experts a eu lieu](#) avec six universités européennes sur l'introduction du RFCDC dans l'enseignement supérieur serbe. La deuxième réunion du groupe de travail sur les programmes d'études a conclu les travaux sur la connexion des programmes d'études officiels avec les descripteurs du RFCDC. Les écoles mentors ont poursuivi la diffusion et la formation dans toute la Serbie, y compris dans les langues minoritaires, comme le hongrois. Les meilleures pratiques serbes ont été présentées lors de la conférence régionale au Monténégro. Le ministère de l'éducation [a continué à financer les OSC](#) en ce qui concerne le RFCDC.
- **FH III, projet UE/CdE « Lutte contre la discrimination et promotion de la diversité en Serbie »** : La capacité du commissaire à la protection de l'égalité (CPE) a été renforcée en soutenant la collecte de données pour les [enquêtes nationales sur la discrimination](#), conformément aux normes de l'ECRI. L'action a organisé des échanges régionaux entre pairs afin de favoriser les réformes en matière d'égalité, en mettant l'accent sur la communauté LGBTI, et a soutenu l'organisation de la conférence annuelle *Belgrade Pride*. L'action a commandé une analyse de genre englobant une approche large allant au-delà de la définition binaire du genre, afin d'inclure les personnes LGBTI, ainsi qu'une analyse comparative sur la lutte contre le racisme visant à réviser la politique antiraciste existante et le cadre juridique.
- **FH III, projet UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et des médias en Serbie (PRO-FREX-S) »** : L'action a continué à soutenir le commissaire aux données³ en fournissant le FRA⁴ /Manuel du Conseil de l'Europe sur la législation européenne en matière de protection des données en langue serbe. L'action a soutenu le REM⁵ dans la révision des règlements qui

³ Commissaire à l'information d'importance publique et à la protection des données personnelles

⁴ Agence européenne des droits fondamentaux

⁵ Autorité de régulation des médias électroniques en Serbie

réglementent les médias dans les domaines de la protection des droits de l'homme, des mineurs, des campagnes préélectorales, de l'accessibilité des contenus pour les personnes handicapées et des plateformes de partage de vidéos. Les projets de manuels seront soumis à un débat public avant d'être adoptés. Un rapport sur la sécurité des journalistes a été publié en coopération avec les deux plus grandes associations de journalistes en Serbie, offrant un aperçu des pressions invisibles exercées sur les journalistes.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer l'action anti-traite en Serbie »** : Un atelier sur la lutte contre la traite des êtres humains facilitée par les technologies a réuni 27 participants (14 femmes, 13 hommes), représentants de diverses institutions partenaires. Le rapport du GRETA « Traite des êtres humains en ligne et facilitée par la technologie » a été présenté. Un atelier sur la conduite d'entretiens médico-légaux avec des victimes présumées de la traite des êtres humains a été organisé pour les 12 membres du personnel (neuf femmes, trois hommes) du Centre de protection des victimes de la traite des êtres humains. Une subvention a été accordée à l'ONG Astra pour mettre à jour le guide destiné aux avocats sur les droits des victimes de la traite dans les procédures pénales et étendre le réseau serbe d'avocats par le biais du renforcement des capacités.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcement de la protection des droits de l'homme en Serbie »** : L'action a soutenu l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en organisant une réunion des parties prenantes nationales concernées par l'exécution de l'arrêt *Stanimirović c. Serbie* avec des représentants du Service de l'exécution des arrêts et du Comité pour la prévention de la torture. Dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités du système judiciaire serbe à mettre en œuvre la Convention européenne des droits de l'homme, l'action a soutenu le placement d'un conseiller de la Cour suprême à la Cour européenne des droits de l'homme, la participation de hauts représentants de la Cour constitutionnelle à un séminaire judiciaire organisé par la Cour européenne des droits de l'homme et celle d'un juge et de conseillers de la Cour constitutionnelle à la réunion régionale des cours constitutionnelles au Monténégro.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcement de la protection des droits de l'homme pour les personnes détenues et condamnées »** : L'action a soutenu la rédaction d'un protocole d'accord entre le ministère de la santé et le ministère de l'intérieur. L'objectif est de normaliser la conduite des officiers de police et des travailleurs médicaux lors de l'examen médical des personnes détenues par la police. En outre, un groupe de travail chargé de mettre en pratique le manuel d'interrogatoire pour les officiers de police a été soutenu. Des recommandations visant à relancer le centre de formation du personnel pénitentiaire ont été communiquées aux autorités et discutées avec elles. La mise en place de cinq nouveaux programmes de traitement des délinquants est en bonne voie.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcement de la coopération pénitentiaire dans la Région des Balkans dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention de la radicalisation après la libération »** : Les 28 et 29 février a eu lieu la première session du groupe de travail du projet pour la Serbie. La session a été consacrée à la discussion sur l'ajustement et l'optimisation des outils et de la méthodologie de réhabilitation visant à travailler avec les prisonniers extrémistes violents et à la discussion sur les conditions préalables pour rendre les outils spécifiques au VEP⁶ et la méthodologie de réhabilitation pleinement utiles, applicables au sein du système pénitentiaire serbe et répondant aux besoins des prisonniers.

⁶ Outils spécifiques aux prisonniers extrémistes violents (outil de dépistage des signes de radicalisation, outil d'évaluation des risques et des besoins et méthodologie de réinsertion dans le travail avec les prisonniers extrémistes violents)

- **PC régional UE/CdE, « Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local (ROMACTED phase II) »** : Des consultants thématiques ont été engagés pour aider les villes et municipalités partenaires à élaborer des plans d'action locaux pour l'intégration des Roms. Dans la municipalité d'Apatin, 40 ateliers pour les élèves roms ont été organisés et un soutien a été apporté à la société folklorique rom locale par l'achat de costumes et l'amélioration du centre culturel dans le campement rom de Sonta. La mise en œuvre de micro-subventions s'est poursuivie dans les municipalités, répondant aux besoins dans divers domaines tels que l'éducation, l'infrastructure, la santé, le redressement post-COVID, etc.
- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms – phase III »** : Un accord a été conclu avec le ministère des droits de l'homme et des minorités et du dialogue social en Serbie et le ministère des droits de l'homme et des réfugiés en Bosnie-Herzégovine (partenaires institutionnels), sur la révision des instruments de suivi et de rapport sur la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale des Roms. La coordination de la prévention du risque d'apatridie dans les Balkans occidentaux et en Türkiye a été discutée avec le UNHCR. Les partenaires institutionnels du projet ont participé au sommet sur l'agenda vert et numérique organisé par l'Initiative pour le développement de l'entrepreneuriat rom (REDI) avec le soutien de la Commission européenne.
- **PC UE/CdE, « Renforcement des réformes du système judiciaire en Serbie »** : Le projet a continué à soutenir le Conseil supérieur de la magistrature et le Conseil supérieur des procureurs dans l'élaboration de règlements pour les nouvelles lois sur la magistrature et les procureurs. En outre, le projet a organisé un atelier international sur l'harmonisation des pratiques des procureurs en tant que méthode efficace pour prévenir les conflits de jurisprudence. Un atelier sur l'efficacité des recours juridiques dans le processus d'élection des procureurs et la liberté d'expression des procureurs a été organisé et a développé des exigences commerciales pour l'octroi à la Cour suprême d'une subvention. En outre, deux réunions trimestrielles des quatre cours d'appel et de la Cour suprême de Serbie ont été organisées pour harmoniser la jurisprudence.
- **CV du HRTF, projet régional « HELP dans les Balkans occidentaux »** : Le projet a lancé deux cours régionaux HELP - Raisonnement judiciaire et droits de l'homme pour les académies judiciaires de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo*, du Monténégro et de Macédoine du Nord, et Violence contre les femmes et violence domestique pour les six barreaux des Balkans occidentaux. Le cours HELP sur l'introduction à la prévention de la corruption a été lancé en Albanie et la coopération internationale en matière pénale a été lancée en Serbie. Plus de 450 professionnels du droit de la région se sont inscrits à ces cours. Le nombre d'utilisateurs de la plateforme HELP dans la région est de 9129, ce qui représente une augmentation de 28% depuis le début du projet en janvier 2023.
- **CV de la Suède (Sida), « Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme en Serbie »** : Le projet a renforcé les capacités des autorités serbes à superviser les fournisseurs de services d'actifs virtuels. Une analyse des lacunes a été réalisée pour l'enquête, le traitement et le jugement des cas de blanchiment d'argent et le régime de recouvrement des actifs. Une formation en ligne a été lancée pour les procureurs afin d'améliorer la coopération en matière pénale. Le projet a aidé l'Agence pour la prévention de la corruption à analyser la loi existante sur le lobbying afin de tenir compte des recommandations du GRECO. Une évaluation a été menée afin d'élaborer des spécifications techniques pour l'amélioration du registre des bénéficiaires effectifs et un système de collecte de données du ministère du commerce.

- **CV de la Suède (Sida), « Lutte contre la criminalité économique en Serbie »** : Le projet, qui a officiellement débuté le 1er janvier, est dans sa phase de démarrage de six mois et des réunions de démarrage avec les bénéficiaires du projet ont eu lieu au cours de la période de référence.
- **CV de l'Allemagne, « Prévenir le harcèlement et la violence entre pairs dans les écoles »** : Le projet a démarré le 1er janvier et une planification détaillée des activités du projet a eu lieu en février. Une analyse des études, rapports et publications existants sur la prévalence et l'impact de la violence entre pairs dans les écoles, réalisée au cours de la dernière décennie, a été effectuée. Elle sera présentée lors de la réunion de planification de la méthodologie de recherche du projet, qui sera organisée avec les bénéficiaires et les parties prenantes. Un appel à des consultants internationaux et nationaux qui aideront les bénéficiaires à mener des recherches et à élaborer des politiques a été lancé.

Action de suivi

- Le Comité IPA (Instrument d'aide à la préadhésion) a adopté le programme 2024 pour la Serbie, qui comprend deux projets du Conseil de l'Europe - sur l'autonomie locale et la santé mentale en prison. La prochaine étape pour la CE devrait être de signer l'accord financier avec le gouvernement serbe (une fois qu'il sera nommé) afin que le Conseil de l'Europe puisse commencer à préparer les versions finales de la proposition de projet et de l'accord de contribution.

Autres activités

- Le 8 mars, la Journée internationale de la femme a été marquée par une campagne en ligne visant à lutter contre la discrimination et à promouvoir l'égalité. Le Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade a entrepris une promotion en ligne des droits des femmes par le biais des médias sociaux (Facebook), à partir des 7 et 8 mars, en coordination avec la DPC et la DC. Le matériel fourni par la DC a été adapté et traduit en serbe pour attirer un public plus large en Serbie. La promotion des droits des femmes et de la lutte contre la discrimination comprenait des posts sur le message de la Secrétaire générale, la promotion du site web dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes, le cours gratuit HELP en ligne sur l'égalité entre les femmes et les hommes en serbe et un message général sur l'engagement du Conseil de l'Europe à protéger et à promouvoir les droits des femmes et l'égalité pour tous. Les messages ont atteint environ 1000 personnes en Serbie.
- Le 20 mars, à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le bureau a organisé un événement conjoint avec le commissaire à l'égalité et la délégation de l'Union européenne en Serbie, afin de présenter les résultats de la recherche "Attitudes des citoyens à l'égard de la discrimination en Serbie".

Bureau sur la Cybercriminalité à Bucarest

Situation du Bureau

Le bureau du programme sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe à Bucarest compte 35 membres du personnel (huit hommes, 27 femmes, le Chef du Bureau étant réparti entre Bucarest et Strasbourg), dont deux (un homme, une femme) font partie du personnel de base et 33 (sept hommes, 26 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au cours de la période considérée, le bureau a été responsable de la mise en œuvre de sept projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité, dont cinq sont financés conjointement avec l'Union européenne et deux sont financés par des contributions volontaires. Cinq de ces projets sont nouveaux et ont débuté au premier trimestre 2024.

État de mise en oeuvre des projets

Les initiatives conjointes du Bureau du programme sur la cybercriminalité (C-PROC) ont collectivement renforcé la coopération internationale, les cadres juridiques et la sensibilisation à la lutte contre la cybercriminalité dans le monde entier. La coordination des positions et la participation d'experts en cybercriminalité d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Amérique du Sud ont été assurées dans le cadre de la 7^e session du [comité ad hoc des Nations unies](#) chargé d'élaborer un nouveau traité sur la cybercriminalité. La [plénière du Réseau international des formateurs judiciaires](#) a renforcé la formation judiciaire mondiale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques en lançant une [nouvelle série de webinaires entre praticiens](#).

- **PC régional UE/CdE, « Coopération renforcée des États membres de l'UE en matière de preuves électroniques par le biais du deuxième protocole à la Convention de Budapest (CyberSPEX) »** : La préparation de l'événement de lancement a commencé et le processus d'établissement de pays pilotes parmi les États membres de l'UE est en cours. L'identification des guides et des outils à développer dans le cadre du projet a été initiée, notamment par le biais du dialogue avec les agences et les projets de l'UE concernés.
- **PC régional UE/CdE, « Action renforcée contre la cybercriminalité pour la cyber-résilience dans les États du Partenariat oriental (CyberEast+) »** : Une évaluation des progrès réalisés dans la région du Partenariat oriental depuis 2019 en matière de législation, de stratégies et de capacités d'enquête et de coopération dans le domaine de la cybercriminalité est en cours de préparation.
- **AP, « Renforcement des capacités sur les preuves électroniques des crimes de guerre et des violations flagrantes des droits de l'homme en Ukraine (CyberUA) »** : Une étude initiale sur les preuves électroniques des crimes de guerre et des infractions connexes dans le contexte de la guerre d'agression contre l'Ukraine a été réalisée dans le but d'aider les autorités pénales ukrainiennes compétentes à mener des enquêtes et des poursuites. Le développement des connaissances et des compétences en matière de renseignements provenant de sources ouvertes et de preuves électroniques de crimes de guerre et d'infractions connexes a été soutenu par des contributions directes aux volets de travail pertinents du groupe de dialogue sur l'Ukraine. Une révision des manuels d'enquête et des lignes directrices du bureau du procureur général en matière de traitement des preuves électroniques est en cours.

- **PC régional UE/CdE, « Renforcement de la coopération en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques dans la région du Voisinage Sud (CyberSouth+) »** : La phase de lancement du projet a commencé et la préparation du plan de travail a été initiée en engageant tous les pays du projet (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine** et Tunisie). La contribution des partenaires du projet a été sollicitée en vue d'identifier et de planifier d'autres activités conjointes. Le soutien apporté aux autorités tunisiennes a permis à la Tunisie d'adhérer à la Convention de Budapest. La coopération internationale dans la région a été encouragée en contribuant au lancement du [Réseau régional des jeunes pour l'État de droit](#), initié par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, et à la [Conférence internationale sur la justice numérique](#) organisée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le ministère de la Justice du Maroc.
- **PC régional UE/CdE, « Coopération renforcée en matière de cybercriminalité et des preuves électroniques en Europe du Sud-Est et en Türkiye (CyberSEE) »** : La coordination avec d'autres organisations et partenaires du projet a été assurée en vue d'identifier de nouvelles synergies et de préparer le plan de travail du projet. Le développement de la page web du Conseil de l'Europe sur les logiciels informatiques malveillants est en cours dans le but d'améliorer la compréhension et la connaissance des représentants de la justice pénale des cadres législatifs, des initiatives internationales, des réponses des forces de l'ordre, et des risques et défis posés par les attaques de logiciels informatiques malveillants.
- **PC UE/CdE, « Action globale sur la Cybercriminalité Élargie (GLACY+) »** : Les réformes législatives en cours au Rwanda, au Mozambique, en Gambie (preuves électroniques) et au Vanuatu (protection des données) ont été soutenues. Quelque 34 agents des services répressifs sénégalais et fidjiens ont amélioré leurs connaissances en matière de collecte et de conservation des preuves en tant que premiers intervenants. 47 participants de 21 pays ont affiné leurs compétences en matière de criminalistique numérique lors du [Digital Security Challenge 2024](#). Les capacités des Philippines en matière de formation judiciaire ont été renforcées par [l'élargissement du groupe d'experts nationaux et l'amélioration de leurs connaissances](#). Deux manuels (l'un sur les stratégies de formation judiciaire et l'autre consacré aux stratégies de lutte contre la cybercriminalité) et une enquête sur l'état d'avancement des stratégies de lutte contre la cybercriminalité ont été élaborés. Ce projet s'est achevé en février 2024.
- **PC UE/CdE, « Action globale renforcée sur la Cybercriminalité (GLACY-e) »** : Au cours de sa période de lancement, le projet a renforcé la coopération avec des pays et des projets centraux et sélectionnés, ainsi qu'avec des organisations internationales actives dans ce domaine, en identifiant des synergies et en planifiant des activités communes pour 2024. Le projet a accru sa visibilité en participant à la plénière annuelle du FOPREL et au troisième anniversaire de l'unité de lutte contre la cybercriminalité du ministère public du Pérou. La conception de la [future stratégie de lutte contre la cybercriminalité de l'Équateur](#) a été soutenue. La création d'un pool de formateurs nationaux à Maurice (procureurs et magistrats) et au Brésil (procureurs) a été favorisée par la mise en place des premiers cours d'introduction à la formation.
- **CV, 8⁷ donateurs, « Projet Octopus »** : L'analyse et le renforcement de la législation et des capacités en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques ont été au centre des préoccupations de la Mauritanie, de l'île Maurice et des pays d'Asie du Sud-Est. L'engagement

⁷ Canada, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni

** Cette désignation ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

des parlementaires dans les régions des Caraïbes et de l'Afrique a été recherché en vue de défendre les normes juridiques internationales de la Convention de Budapest. Des traductions en espagnol et en français d'un [document de travail sur la cybercriminalité et la liberté d'expression](#) ont été publiées afin d'élargir la compréhension et l'engagement sur ces questions cruciales. La [ressource sur la cyberviolence](#) et la [plateforme Octopus](#) gérées par le projet ont servi de plateformes importantes permettant aux autorités de justice pénale et aux praticiens du droit du monde entier d'accroître leurs connaissances sur le sujet.

Actions de suivi

- Célébration du 10th anniversaire du Bureau du programme sur la cybercriminalité.
- Organisation de la séance plénière du 30^e T-CY.
- Lancement du :
 - ✓ Projet CyberSouth+ sur le renforcement de la coopération en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques dans la région du Voisinage Sud.
 - ✓ Projet CyberEast+ sur le renforcement de la lutte contre la cybercriminalité pour la cyber-résilience dans les États du Partenariat oriental.
 - ✓ Projet CyberSPEX sur le renforcement de la coopération des États membres de l'UE en matière de preuves électroniques par le biais du deuxième protocole à la Convention de Budapest.
 - ✓ Projet CyberSEE sur le renforcement de la coopération en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques en Europe du Sud-Est et en Turquie.
- Organisation du premier comité de pilotage du projet GLACY-e.
- Création d'une équipe au Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine pour soutenir la mise en œuvre du projet CyberUA sur le « Renforcement des capacités sur les preuves électroniques des crimes de guerre et des violations flagrantes des droits de l'homme en Ukraine ».
- Atelier semi-régional en ligne sur la mise en œuvre du deuxième protocole à la Convention sur la cybercriminalité à la lumière des exigences de l'UE pour la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine.
- Préparation d'études nationales sur les menaces de la cybercriminalité, les victimes, les signalements, les délinquants et les groupes criminels dans le cadre du projet CyberEast+.
- Finalisation de l'étude régionale sur la législation en Asie du Sud-Est.
- Finalisation et publication de la page web du Conseil de l'Europe sur les logiciels informatiques malveillants.
- Lancement de la plateforme de formation en ligne CYBOX.
- Soutien à l'événement annuel EuroDIG 2024 sur la cyber-résilience et l'engagement de la société civile.
- Exercice de coopération avec des acteurs du secteur privé sur le traitement des preuves de crimes de guerre et d'infractions connexes pour l'Ukraine.
- Finalisation du rapport d'évaluation final du projet CyberSouth et du projet GLACY+.
- Atelier régional sur le deuxième protocole additionnel pour l'Amérique latine.
- Conférence régionale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques en Asie du Sud-Est.
- Exercice régional de formation sur le *dark web* et les crypto-monnaies pour les pays de la région du Voisinage Sud.
- Ateliers régionaux pour les pays de l'Europe du Sud-Est et la Turquie sur les thèmes suivants :

- ✓ les stratégies et pratiques de formation des services répressifs en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques (avec le soutien du ministère américain de la justice)
- ✓ les priorités de l'action de la justice pénale en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques, ainsi qu'en matière d'exploitation sexuelle des enfants en ligne
- ✓ les cybermenaces émergentes et l'échange en temps utile d'informations sur les cybermenaces (avec le soutien de l'Albanie).
- Forum régional sur la lutte contre la cybercriminalité pour les chefs des unités de lutte contre la cybercriminalité et les procureurs, avec le Western Balkans Cyber Capacity Center.
- Ateliers sur le rôle et les responsabilités des points de contact 24/7 au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Bénin et en Équateur.
- Mobilisation des ressources pour le projet Octopus.

Autres activités

- 7 février : La [Grenade et le Mozambique ont été invités à adhérer à la Convention sur la cybercriminalité.](#)
- 8 mars : La [Tunisie devient 70ème Partie à la Convention sur la cybercriminalité.](#)

Bureau à Chisinau

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Chisinau compte 40 membres du personnel (10 hommes, 30 femmes), dont huit (quatre hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 32 (six hommes, 26 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 31 mars 2024, le Bureau a mis en œuvre 16 projets, huit financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action, trois dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour la bonne gouvernance » III et cinq financés par des contributions volontaires de la Norvège, des Pays-Bas, des États-Unis d'Amérique, de l'Autriche par l'Agence autrichienne de développement (ADA) et de l'Union européenne. Le Plan d'action pour la République de Moldova 2021-2024 a reçu au 31 mars 2024 des contributions au niveau du Plan d'action de l'Allemagne, de la Belgique, de Chypre, du Danemark, de l'Estonie, de la France, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Suède, de la Suisse ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe.

État de la mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération

- **PA, « Prévenir et protéger les enfants de la violence, y compris dans l'environnement numérique »** : La réunion du comité directeur du projet présentant les mises à jour du projet et les plans pour l'année à venir a été organisée le 23 janvier avec la participation de 21 représentants des autorités et de la société civile, dont 17 femmes et quatre hommes. L'étude exploratoire sur les facteurs de risque de la délinquance sexuelle juvénile et les services disponibles pour les délinquants sexuels juvéniles en République de Moldova a été présentée et consultée par plus de 120 professionnels lors d'un événement de présentation en ligne organisé le 9 février.
- **États-Unis d'Amérique (Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs INL) VC, « Action contre la corruption en République de Moldova - phase 2 »** : (1) Des activités de renforcement des capacités sur « l'évaluation des risques de corruption et les outils de gestion » pour 80 représentants des agences chargées de l'application de la loi et des représentants du ministère public ont eu lieu du 19 au 23 février ; (2) une mission consultative sur place en République de Moldova a eu lieu du 26 au 28 février pour aider le Conseil supérieur de la magistrature à formuler des recommandations pour un plan stratégique institutionnel ; (3) une réunion de consultation à distance a eu lieu avec les parties prenantes nationales pour coordonner le développement d'un guide pour les personnes exerçant des fonctions exécutives supérieures et les hauts fonctionnaires, couvrant toutes les règles et tous les principes d'intégrité pertinents.
- **PA, « Renforcement des réformes pénitentiaires et de probation, fourniture de soins de santé et traitement des patients dans des établissements fermés en République de Moldova »** : 16 membres du personnel du service de probation ont été formés à la mise en œuvre du nouveau programme de réadaptation pour les délinquants agressifs et violents en probation ; 46 professionnels de 16 prisons ont été formés à l'évaluation des risques et des besoins dans le cadre de l'élaboration des plans individuels d'exécution des peines pour les détenus, pour une prise de décision plus précise et plus réactive en vue de la réadaptation et de la réinsertion des détenus, dans le cadre du suivi du pilotage de ces outils progressivement dans sept prisons depuis 2018.

- **PA, «Appui à la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul dans la République de Moldova»** : Le projet a facilité un débat public au Parlement moldave sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes. L'événement a réuni 50 participants (40 femmes et 10 hommes), dont des députés, des représentants des autorités nationales et des activistes. En outre, le projet a lancé une étude sur la violence numérique à l'encontre des femmes en République de Moldova, visant à introduire des amendements juridiques pour renforcer la protection des femmes et des filles contre la violence facilitée par la technologie. En outre, un atelier sur la lutte contre la violence numérique à l'égard des femmes a été organisé pour les juges, les procureurs et les officiers de police, ce qui a contribué à améliorer les connaissances de 43 professionnels (21 femmes, 22 hommes) dans le traitement des cas d'abus en ligne à l'égard des femmes.
- **PGG III, projet UE/CdE « Lutter contre la discrimination, le discours de haine et les crimes de haine en République de Moldova »** : Une [plateforme de discussion avec les parties prenantes concernées](#) par la réforme législative sur la reconnaissance légale du genre a été mise en place. [82 opérateurs de bases de données policières](#) ont été formés à la collecte de données ventilées sur les crimes de haine. La contribution à [l'avancement de la coopération régionale sur les réformes en matière d'égalité pour la protection de la communauté LGBTI](#) a été réalisée grâce à la participation de six représentants des autorités compétentes à un échange régional entre pairs à Podgorica, facilité par le projet. La [coopération avec les jeunes ambassadeurs européens dans la lutte contre la haine et la discrimination en République de Moldova](#) a débuté et il a été convenu de créer des synergies en impliquant les jeunes dans les futures actions du projet.
- **PC UE/CdE, « Appui à la réforme de la justice en République de Moldova »** : Lors d'une visite d'étude au siège du Conseil de l'Europe, les représentants du ministère de la Justice se sont familiarisés avec les organes et les services du Conseil de l'Europe, en découvrant leur fonctionnement et en améliorant les processus d'établissement de rapports. Grâce aux cours de formation organisés, les représentants du ministère de la justice et du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ont amélioré leurs compétences en matière de communication de crise. En outre, un séminaire a permis aux représentants du CSM de mieux comprendre la liberté d'expression des juges. Le projet de règlement du Conseil supérieur des procureurs (CSP) sur l'inspection des procureurs a été évalué et présenté au CSP. Les recommandations de l'évaluation seront prises en compte pour finaliser le projet. L'évaluation du projet de règlement sur l'organisation, les compétences et le fonctionnement du Conseil d'inspection judiciaire et de discipline a été présentée au CSM avec des recommandations d'amélioration pour finaliser le projet.
- **CV de la Norvège, « Renforcer la conformité du système pénal de la République de Moldova avec les droits de l'homme »** : 35 juges ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences pratiques sur les principes et les normes européens relatifs à la libération des condamnés à perpétuité et à l'application de la loi sur l'amnistie en République de Moldova. Le Conseil consultatif auprès de l'agent du gouvernement de la République de Moldova s'est réuni lors d'une réunion au cours de laquelle les membres du Conseil (représentants d'institutions publiques, de la société civile et du monde universitaire) ont engagé des discussions sur des questions complexes et systémiques concernant l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme à l'encontre de la République de Moldova.
- **PA, « Amélioration des pratiques électorales en République de Moldova (APERM), phase III »** : 160 décideurs politiques, législateurs, représentants d'institutions publiques, de partis politiques, de la communauté internationale, de la société civile, des médias et des missions d'observation des élections ont discuté de l'impact de la réforme

électorale, des leçons tirées et des recommandations de suivi lors de la conférence d'analyse post-électorale qui s'est tenue à Chisinau les 14 et 15 mars. En mars, plus de 45 agents des forces de l'ordre ont été formés aux enquêtes sur le financement illégal des partis politiques avant l'élection présidentielle de 2024. En outre, la Commission électorale centrale de la République de Moldova (CEC) a approuvé son programme stratégique pour 2024-2026 et le programme stratégique du Centre de formation pour 2024-2027, élaboré à l'aide de la [méthodologie URSO](#) du Conseil de l'Europe.

- **PA, « Soutien au pluralisme des médias et à la liberté d'expression en République de Moldova »** : Le projet a poursuivi son soutien ciblé au gouvernement de la République de Moldova dans le processus de mise en œuvre de la loi récemment adoptée sur l'accès à l'information d'intérêt public, alignée sur la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents officiels. Dans ce sens, plus de 150 fonctionnaires ont été formés sur les exigences de la loi entre le 11 et le 15 mars, et un document de conseil politique a été développé par le Conseil de l'Europe pour soutenir la Chancellerie d'État dans le suivi des critères de transparence proactifs définis dans la loi pour les institutions publiques.

- **CV des Pays-Bas, « Renforcer la diversité et l'égalité en République de Moldova »** : Trois réseaux de soutien ont été mis en place dans les districts de Soroca, Calarasi et Dubasari, afin de protéger les groupes vulnérables de la haine, de la discrimination et des délits motivés par les préjugés, et de fournir une assistance spécialisée aux victimes. Une brochure a été élaborée, contenant des informations pertinentes et les coordonnées de personnes à contacter, afin de permettre aux groupes vulnérables de demander une aide spécialisée en cas de discrimination et de violence motivée par les préjugés. La réunion annuelle du comité directeur a été organisée et les partenaires du projet ont été consultés sur l'avancement du projet et les activités futures.

- **PA, « Renforcer la culture du dialogue et de la gouvernance locale ouverte et éthique en République de Moldova »** : Pour faire progresser la gouvernance locale ouverte en République de Moldova, le projet a soutenu six candidatures à l'appel à programme local du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Les consultations avec le gouvernement se sont poursuivies sur les projets d'amendements pour un mécanisme de consultation et l'amélioration du dialogue gouvernemental à plusieurs niveaux conformément à la Charte européenne de l'autonomie locale. Le 5 mars, plus de 100 représentants des autorités centrales et locales et de la société civile ont discuté de l'amélioration de la coopération multi-niveaux pour une gestion efficace des migrations lors de la table ronde « Renforcer la résilience au niveau local par la gestion des migrations et l'inclusion ».

- **CV de l'Autriche (ADA), « Renforcement des droits du travail en République de Moldova »** : Les partenaires du projet ont discuté des progrès réalisés en 2023 et des priorités pour 2024 lors de la deuxième réunion du Comité directeur. Le rapport d'évaluation des besoins dans le domaine des droits sociaux du travail a été publié. Les autorités nationales ont discuté de l'acceptation des dispositions supplémentaires de la Charte sociale européenne lors d'une table ronde. 49 professionnels du droit ont terminé avec succès le cours HELP sur les droits du travail en tant que droits de l'homme. 21 acteurs liés à l'enseignement et la formation professionnels (EFP) se sont mis d'accord sur le concept de création du réseau national pour l'intégration des NEET (Jeunes déscolarisés sans emploi) dans le système d'enseignement et de formation professionnels lors d'un atelier. Les pages web et les médias sociaux de huit institutions d'EFP ont été analysés et le concept visant à mieux promouvoir leurs offres éducatives a été développé.

- **PA, « Education pour la démocratie en République de Moldova »** : Le projet a organisé 11 visites d'information à la Cour constitutionnelle de la République de Moldova pour

300 lycéens de Moldova. Les élèves ont ainsi développé les compétences nécessaires pour agir en faveur de la défense et de la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Il s'agit d'un processus innovant d'apprentissage par l'expérience de la démocratie, piloté avec le soutien du Conseil de l'Europe au cours de l'année scolaire 2023-2024.

- **PA, « Renforcer la protection des droits de l'homme des réfugiés et des migrants en République de Moldova »** : 60 enseignants ont participé à des séminaires de formation de deux jours à Chisinau et Balti sur le soutien psychologique et l'assistance aux enfants et adolescents qui ont vécu des événements traumatisants et sur la prévention de l'épuisement professionnel. L'étude sur la perception des droits de l'homme en République de Moldova en 2023, y compris les droits de la population réfugiée d'Ukraine, a été présentée publiquement. Le cours HELP sur « L'asile et les droits de l'homme » a été lancé pour les juges, les avocats et les procureurs. L'étude sur la capacité du système national d'asile en République de Moldova, qui présente les principales lacunes et difficultés du système national d'asile, a été présentée dans le cadre d'un atelier spécifique.

- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcement du régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et de recouvrement des avoirs dans la République de Moldova »** : Une formation de deux jours a été organisée pour les praticiens de l'application de la loi sur les enquêtes et les poursuites dans les affaires de blanchiment d'argent impliquant des actifs virtuels. En outre, l'équipe du projet a présenté un document technique sur les mécanismes de confiscation étendus et l'indemnisation des victimes d'actes criminels lors de tables rondes séparées avec les parties prenantes, à la demande du ministère de la justice, en proposant des suggestions pour la mise en place d'un système de réutilisation sociale des avoirs confisqués. À la demande de la CRF, l'équipe du projet a présenté un document technique examinant les lignes directrices de la CRF en matière de propriété effective par rapport aux normes internationales, et formulant des recommandations d'amélioration.

- **PGG III, projet UE/CdE « Appui à la poursuite de la modernisation de la gestion des tribunaux en République de Moldova »** : Les groupes de travail sur les rapports de performance des tribunaux et l'optimisation de la politique des ressources humaines en Moldova se sont réunis les 4 et 6 mars. Leur méthodologie, basée sur des statistiques et des indicateurs clés de performance, vise à évaluer objectivement la charge de travail des tribunaux, à assurer la distribution des ressources et à prévenir la surcharge des juges et du personnel des tribunaux. L'égalité des sexes et la non-discrimination dans le recrutement et la promotion des juges et du personnel sont également des priorités du groupe de travail.

Autres activités

- La deuxième réunion du Comité directeur du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la République de Moldova 2021-2024 s'est tenue le 23 janvier avec la participation des autorités nationales et des institutions publiques impliquées dans le programme d'activités. L'objectif de cet événement était d'évaluer les progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre du Plan d'action.
- Le 22 mars, le Bureau du Conseil de l'Europe à Chisinau a organisé des tables rondes sur l'élaboration d'un nouveau Plan d'action pour la République de Moldova 2025-2028. Les partenaires nationaux et les parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, y ont participé. L'objectif de ces tables rondes était de définir les priorités, d'identifier les bénéficiaires, les groupes cibles et les indicateurs, ainsi que de définir les actions clés et les résultats attendus pour chaque thème à inclure dans le nouveau Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la République de Moldova pour les années 2025 - 2028.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Les co-rapporteurs de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Pierre-Alain Fridez et Zanda Kalnina-Lukasevica, se sont rendus en République de Moldova du 4 au 7 février. Ils se sont concentrés sur des sujets tels que le paysage politique, la réforme électorale, les réformes du secteur de la justice, le contrôle parlementaire et les efforts de lutte contre la corruption. Les corapporteurs ont rencontré les autorités nationales compétentes, des représentants de la société civile et des bailleurs de fonds.
- Le Secrétaire Général du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, Mathieu Mori, a participé à la table ronde sur la gestion des migrations et l'inclusion, et a rencontré des représentants de la Chancellerie d'État, du ministère des Affaires Etrangères, du Parlement, du Congrès des Pouvoirs Locaux de Moldova (CALM), du Médiateur, de la société civile et de la communauté internationale, notamment en vue de la contribution du Congrès au prochain Plan d'Action du Conseil de l'Europe pour la République de Moldova.

Bureau à Erevan

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Erevan compte 32 membres du personnel (sept hommes, 25 femmes), dont cinq (trois hommes, deux femmes) font partie du personnel de base et 27 (quatre hommes, 23 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 31 mars 2024, le Bureau a mis en œuvre 14 projets : trois projets dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Partenariat pour la bonne gouvernance », un projet financé par une contribution volontaire de l'Autriche (ADA), un projet financé par le HRTF, et neuf projets financés par des contributions au niveau du Plan d'action. Le Plan d'action pour l'Arménie 2023-2026 a reçu, au 31 mars 2024, des contributions au niveau du Plan d'action de l'Allemagne, de Chypre, de la France, de l'Irlande, du Liechtenstein, de la Lituanie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suède ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe.

État de la mise en œuvre des projets/programmes/plans d'action/documents de coopération :

- **PGG III, projet UE/CdE « Amélioration des capacités des institutions pour prévenir et combattre le crime économique de manière efficace en Arménie »** : Le projet a soutenu une [activité de trois jours de renforcement des capacités](#) avec la participation de plus de 140 représentants d'institutions financières et d'entreprises et professions non financières désignées (EPNFD), axée sur l'amélioration de l'expertise des institutions financières et des EPNFD en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML), de conformité à la lutte contre le financement du terrorisme (CTF) et de mise en œuvre de sanctions financières ciblées pour la prolifération et le financement du terrorisme. En février, le projet a organisé trois événements de renforcement des capacités sur l'[application du manuel interprétatif du modèle de code de conduite pour les fonctionnaires en Arménie](#), avec l'engagement des responsables nationaux de l'intégrité, visant à renforcer les capacités des représentants du ministère des Finances, du bureau du Premier ministre et du service éco-patrouille du ministère de l'Environnement en termes d'application unifiée du modèle de code de conduite. En outre, un examen des dispositions juridiques nationales sur les fonds d'investissement par rapport aux normes internationales a été finalisé le 11 mars et fait actuellement l'objet d'une discussion.

- **PGG III, projet UE/CdE « Promouvoir l'égalité et la non-discrimination en Arménie »** : Du 17 au 19 janvier, cinq jeunes ambassadeurs européens d'Arménie ont participé à l'[événement régional « Promouvoir l'égalité et la non-discrimination et lutter contre le discours de haine »](#) et ont renforcé leurs capacités sur la manière de lutter efficacement contre le discours de haine. En outre, le 27 mars, ils ont visité le Bureau du Conseil de l'Europe à Erevan, se sont familiarisés avec divers projets mis en œuvre et ont exprimé leur engagement à poursuivre leurs activités de lutte contre la discrimination. Les 21 et 22 mars, deux représentants du Bureau du DRH ont participé à une session de formation en ligne sur [les « Stratégies de collaboration dans la lutte contre le discours de haine : une approche multidimensionnelle »](#), avec le PGG et les représentants des organismes de promotion de l'égalité de la région HF. A la mi-mars, le projet a transmis au ministère de la Justice l'avis d'expert sur le projet de loi sur la garantie de l'égalité. Entre-temps, conjointement avec la Commission de Venise, le projet fournira un avis d'expert sur le projet de loi sur les minorités nationales d'ici le premier semestre 2024.

- **PGG III, projet UE/CdE « Soutien à la réforme de la justice en Arménie »** : En janvier, le président de la Cour de cassation a visité la Cour européenne des droits de l'homme,

dans le cadre de la promotion du dialogue entre la Cour et le système judiciaire arménien. En février, deux experts locaux ont donné des avis juridiques sur des propositions d'amendements au code pénal et au code de procédure pénale, dans le cadre des efforts continus visant à aligner les codes sur les normes du Conseil de l'Europe. En mars, un expert international a organisé un atelier d'une journée pour les fonctionnaires de la Commission de formation de l'Assemblée générale des juges, afin de présenter le nouvel outil de gestion du cycle de formation judiciaire. En mars, deux membres du personnel de la Cour de cassation ont visité la Cour européenne des droits de l'homme dans le cadre des activités continues de renforcement des capacités.

- **CV du HRTF, « Soutien à l'exécution effective des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Arménie » :** [Un atelier de deux jours](#) visant à améliorer les connaissances des juges et du personnel du Bureau du représentant de l'Arménie pour les questions juridiques internationales sur les particularités de la réouverture des affaires au niveau national a été organisé les 24 et 25 janvier. Il s'agissait d'une plateforme importante pour discuter de la sécurité juridique, des questions relatives à la prescription et des obstacles possibles à la pratique judiciaire lors de la réouverture en cas de déclaration unilatérale ou de règlement à l'amiable. La [table ronde](#) sur le délai raisonnable des procédures et l'indemnisation des retards a été organisée le 27 février avec la participation d'organismes publics, du pouvoir judiciaire, d'organisations internationales et de la société civile. Le programme a été conçu pour analyser les principales normes européennes concernant l'examen des affaires judiciaires dans un délai raisonnable et l'exécution en temps voulu des actes judiciaires. L'introduction de procédures accélérées pour une indemnisation équitable sera une mesure générale importante qui contribuera à l'efficacité de l'exécution du groupe d'affaires *Avakemyan c. Arménie*.

- **CV de l'Autriche (ADA), « Développement démocratique, décentralisation et bonne gouvernance en Arménie, phase II » :** 11 propositions de projets de subvention ont été sélectionnées pour la mise en œuvre d'études de faisabilité sur la coopération intercommunale. Dans le cadre de la composante juridique et politique, une « Étude complète de la législation relative à l'application des droits et taxes locaux en Arménie » a été lancée. Elle comprend l'examen de la loi actuelle « Sur les droits et taxes locaux » et des recommandations d'amendements législatifs. Le projet a commencé à soutenir le développement des premiers chapitres du nouveau projet de loi sur l'autonomie locale, conformément à la Charte européenne de l'autonomie locale.

- **PA, « Améliorer la protection des droits des personnes en détention » :** Des [sessions](#) de sensibilisation basées sur les connaissances ont été organisées sur les plans d'intervention en cas de suicide pour la direction de toutes les institutions pénitentiaires arméniennes. Des [sessions](#) de formation axées sur les compétences ont été organisées pour environ 130 membres d'équipes multidisciplinaires de tous les établissements pénitentiaires arméniens sur les plans d'intervention en cas de suicide. Des lignes directrices sur les interventions spécifiques pour la prévention du suicide dans les prisons arméniennes ont été élaborées, publiées et distribuées. Un nouvel outil d'évaluation des risques et des besoins de resocialisation a été testé dans quatre prisons et un atelier a été organisé pour le personnel directement impliqué dans le test afin de vérifier la fiabilité de l'outil. Un rapport complet intitulé « Libération conditionnelle : évaluation du système actuel, des meilleures pratiques et de la voie à suivre » a été élaboré et communiqué au ministère de la Justice.

- **PA, « Renforcer la capacité du Service de probation en Arménie » :** Le projet a organisé plusieurs événements (les 16, 27 février et 7 mars) visant à discuter des critères et des normes d'évaluation et de suivi du travail du personnel de probation, des lignes directrices sur l'application de l'assignation à résidence et de la surveillance administrative, ainsi que de l'évaluation des besoins du service de probation en matière de programme de réadaptation

pour les toxicomanes. Le projet a progressé avec l'étude de validation de l'ARN (plusieurs missions dans les prisons et les unités de probation), la rédaction d'amendements au décret gouvernemental réglementant l'évaluation des performances du personnel de probation, la rédaction d'un document de recherche sur la loi sur la probation à soumettre au groupe de travail établi par le ministère de la Justice, le développement de spécifications techniques pour l'équipement informatique à acheter.

- **PA, « Protection des droits de l'homme en biomédecine II »** : L'avancement du développement du cours HELP du Conseil de l'Europe sur « Les droits de l'homme dans les services de santé mentale » a été discuté lors de la deuxième réunion du groupe de travail les 15-16 janvier. Les parlementaires arméniens ont discuté des possibilités de ratification de la Convention d'Oviedo lors de la [visite d'étude](#) à Strasbourg du 21 au 25 janvier. La deuxième réunion du comité permanent du projet, qui s'est tenue le 7 février, a poursuivi la [discussion](#) sur les possibilités de ratification. Les approches fondées sur les droits de l'homme applicables aux soins de santé ont été discutées avec des députés lors d'une session de [renforcement des capacités](#). Le [renforcement des capacités](#) a permis à 15 journalistes d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le travail du comité d'éthique pour les professionnels de la santé. Une [discussion d'experts](#) a fourni une plateforme efficace pour un échange de vues entre les institutions publiques respectives sur la révision des conditions d'incapacité légale conformément aux normes internationales. Près de 65 professionnels de la santé réfugiés de la région du Karabakh ont renforcé leurs connaissances et leurs compétences sur les [principes clés des droits de l'homme dans le domaine des soins de santé et de la biomédecine](#), ainsi que sur les droits et les responsabilités.

- **PA, « Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et promouvoir l'égalité des genres en Arménie »** : Le projet a aidé le gouvernement à rédiger la stratégie et le plan d'action de l'État en matière d'égalité des sexes pour 2024-2028, qui ont ensuite été soumis à la consultation des organismes publics compétents. En outre, le projet a lancé des recherches sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes et a élaboré des modules du cours en ligne « Éducation sensible au genre ». 23 agents des forces de l'ordre ont suivi le nouveau [cours](#) HELP sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique pour les forces de l'ordre, [lancé](#) en octobre. 15 chefs de police régionaux ont [suivi](#) la formation spécialisée sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. De nouvelles [ressources](#) sur la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe ont été traduites en arménien et adaptées au contexte national. Ces publications et d'autres ont fait l'objet d'une large promotion au cours de la campagne de 16 jours contre la violence fondée sur le genre.

- **PA, « Favoriser les droits de l'homme dans les forces armées en Arménie »** : Depuis le mois de mars, les professionnels arméniens ont la possibilité d'améliorer leurs connaissances sur les normes du Conseil de l'Europe et les normes internationales ainsi que sur les meilleures pratiques en matière de droits humains dans les forces armées par le biais de la plateforme d'apprentissage en ligne HELP. La version arménienne du cours modèle HELP sur les droits de l'homme dans les forces armées a été finalisée et mise en ligne. Le lancement officiel de la version arménienne du cours HELP mentionné sera organisé en avril.

- **PA, « Renforcer les garanties en matière de droits humains pour la population déplacée en Arménie »** : La mission initiale du projet s'est achevée avec succès en janvier. Au cours de cette phase, le projet s'est concentré sur l'établissement de relations essentielles et sur la compréhension des complexités de la crise des réfugiés en Arménie. L'objectif principal de la mission de démarrage était d'affiner les interventions du projet pour les aligner étroitement sur les besoins et les priorités des autorités arméniennes. Grâce à des consultations et des dialogues approfondis avec les parties prenantes, le projet a acquis une

compréhension globale du paysage de la crise des réfugiés, ce qui lui a permis d'adapter les interventions pour un impact maximal. En mars, le projet a soutenu le bureau du Défenseur des droits de l'homme dans la finalisation de son rapport sur le Mécanisme national de Prévention pour l'année 2023.

- **PA, « Protéger les droits des enfants arméniens dans le contexte post-conflit »:** Le projet en est encore à sa phase initiale (aucune réalisation spécifique à signaler pour ce trimestre). Entre autres activités, l'équipe du projet a discuté avec plusieurs partenaires des possibilités de collaboration dans le cadre du projet.

- **PA, « Renforcer les droits humains sociaux en Arménie » :** La mission de lancement du projet a été menée du [11 au 13 mars](#) dans le but d'évaluer l'intérêt des partenaires du projet et d'adapter les activités du projet à leurs besoins réels dans le domaine des droits humains. Des réunions bilatérales et multilatérales ont été organisées avec les autorités arméniennes, ainsi qu'avec les agences des Nations Unies et l'USAID. Le rapport initial préparé par le SPO, couvrant les principaux points discutés lors des réunions, ainsi que les conclusions et les recommandations sur la marche à suivre, sera utilisé pour développer les plans de travail du projet. Les autorités arméniennes sont au courant de la conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne qui se tiendra à Vilnius, en Lituanie, les 3 et 4 juillet.

- **PA, « Soutien aux communautés accueillant des réfugiés en Arménie » :** La mise en œuvre du projet a commencé à la mi-février 2024. Un appel à propositions de subventions a été lancé en mars, la date limite étant fixée au 12 avril. Le projet est conçu pour aider les autorités locales à mettre en œuvre des projets visant à répondre aux besoins urgents et à moyen terme des réfugiés. Les municipalités bénéficient du soutien de consultants locaux pour les aider à élaborer des demandes solides. Dans le cadre du volet « développement des capacités », le contenu d'un atelier sur les stratégies de renforcement de la résilience (qui se tiendra en avril) a été élaboré.

À la mi-mars, l'avis d'expert sur le projet de loi visant à garantir l'égalité a été transmis au ministère de la Justice.

Autres activités

- La représentante officielle de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), Kristin Olson, spécialiste principale des programmes, a été informée des activités du Bureau du Conseil de l'Europe à Erevan dans le cadre de sa visite ciblée en Arménie.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Une délégation de la Commission de Venise s'est [rendue](#) en Arménie les 25 et 26 mars et a eu un échange de vues avec les autorités de l'État et d'autres partenaires afin d'assurer le suivi de l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les projets d'amendements au Code électoral et à la législation connexe de l'Arménie, que la Commission a adoptés en octobre 2023.

Bureau en Géorgie

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe en Géorgie compte 46 membres du personnel (sept hommes, 39 femmes), dont 10 (trois hommes, sept femmes) font partie du personnel de base et 36 (quatre hommes, 32 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 31 mars 2024, le Bureau a mis en œuvre 15 projets, dont quatre dans le cadre du "Partenariat pour la bonne gouvernance" UE/CdE, deux financés par une contribution volontaire de l'Autriche par l'intermédiaire de l'Agence autrichienne de développement (ADA) et de la Suisse par l'intermédiaire de la Direction du développement et de la coopération (DDC), et neuf financés par des contributions au niveau du Plan d'action. Le Plan d'action pour la Géorgie 2024-2027 a reçu, au 31 mars 2024, des contributions au niveau du Plan d'action de l'Allemagne, du Danemark, de la France, du Liechtenstein, de la Lituanie, des Pays-Bas, de la Suède, de la Suisse ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe.

État de mise en oeuvre des projets

- **CV de l'Autriche (ADA), « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie » (participation civile)** : Un atelier de consultation a été organisé avec les principales parties prenantes (en coopération avec le Congrès) afin de recueillir les contributions et les idées des partenaires et des bénéficiaires du projet, dans le but d'adapter le nouveau projet à leurs besoins et à leurs priorités. Sur la base des résultats de l'atelier, la théorie du changement du nouveau projet sera élaborée en tenant compte des perspectives de changement comportemental et social. Le projet soutient, avec une expertise internationale, la deuxième assemblée citoyenne qui sera organisée dans la municipalité d'Ozurgeti sur la question des chiens errants.
- **CV de l'Autriche (ADA), « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie » (autorités locales)** : Six autorités locales ont révisé et développé des politiques locales, avec le soutien d'experts, en les alignant sur les principes des droits de l'homme. Un programme d'études visant à renforcer les capacités des autorités locales en matière de droits de l'homme, de lutte contre la discrimination et d'égalité des sexes a été rédigé avec l'aide d'experts locaux et internationaux. Quatre groupes de discussion ont évalué les changements d'attitude et de comportement parmi les autorités locales à la suite de l'intervention du projet. Une table ronde a réuni 30 participants issus des autorités locales et centrales et de la société civile afin qu'ils élaborent ensemble une nouvelle théorie du changement pour le projet, qui met l'accent sur un changement comportemental et social durable.
- **PGG III, projet UE/CdE « Appui à la modernisation de la gestion des tribunaux en Géorgie »** : Suite au forum des gestionnaires de tribunaux, six tribunaux se sont portés volontaires pour mener une étude sur le temps de travail conformément aux lignes directrices SATURN de la CEPEJ. Cette étude a pour objectif stratégique d'analyser le temps alloué à chaque tâche effectuée par le personnel non judiciaire sur une période de deux mois. En outre, en collaboration avec l'unité statistique de la Cour suprême, un formulaire statistique en ligne a été développé pour rationaliser la collecte de données dans les tribunaux pour les affaires civiles. Dans un premier temps, trois tribunaux se sont portés volontaires pour piloter ce formulaire, avec des plans pour une mise en œuvre progressive dans d'autres tribunaux. L'atelier organisé pour le bureau de l'inspecteur indépendant a permis d'identifier les domaines à améliorer et de formuler des recommandations pour renforcer son rôle en Géorgie, en se

concentrant sur l'affinement des catégories statistiques et des techniques d'analyse des données pour une meilleure compréhension du système judiciaire.

- **PGG III, projet UE/CdE « Consolider et améliorer les cadres institutionnels et opérationnels pour la prévention et la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Géorgie »** : 44 représentants du secteur des fournisseurs de services d'actifs virtuels, de la Banque nationale de Géorgie et du Service de surveillance financière ont discuté de la conformité et de la supervision des méthodes de paiement alternatives en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les représentants du Bureau anti-corruption de Géorgie ont été formés à l'identification des étapes nécessaires et des mesures essentielles pour le développement et la mise en œuvre efficace des documents de politique nationale anti-corruption.
- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcement de l'indépendance et du professionnalisme de la justice en Géorgie »** : À l'issue de quatre cycles de formation, 32 procureurs (19 femmes et 13 hommes) ont acquis les compétences nécessaires pour dispenser des formations à leurs pairs dans le cadre d'un programme de formation juridique continue. Le personnel juridique du bureau de l'inspecteur indépendant (six au total, dont quatre femmes et deux hommes) a amélioré ses connaissances sur les normes internationales relatives aux décisions de fond dans les procédures disciplinaires concernant les juges. Une expertise juridique a été fournie à la commission des questions juridiques du Parlement afin d'améliorer les projets d'amendements au code de procédure pénale de Géorgie sur l'introduction d'une nouvelle mesure préventive - la restriction de la liberté de mouvement.
- **PC UE/CdE, « Soutien à une meilleure évaluation du résultat des efforts de réforme judiciaire dans le cadre du Partenariat oriental (Justice Dashboard EaP) »** : Le contrôle de qualité de la campagne de collecte de données "Évaluation des systèmes judiciaires 2024 (données 2022)" est en voie d'achèvement, étant donné qu'une sélection des données 2022 sera utilisée pour le rapport EaP 2023. La collecte des données 2023 et le contrôle de la qualité des données soumises dans le cadre du Tableau de bord de la justice du Partenariat oriental sont en cours conformément à la méthodologie de la CEPEJ et en étroite coopération avec les correspondants nationaux du Tableau de bord du Partenariat oriental d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de la République de Moldova et d'Ukraine. Le 15 février, l'équipe a eu une réunion de travail sur les campagnes de collecte de données 2022 et 2023 avec Ketevan Tsintsadze, juge à la Cour suprême, en sa qualité de correspondant national de la CEPEJ pour la Géorgie.
- **PA, « Soutien aux réformes du système pénitentiaire en Géorgie »** : La cérémonie officielle de lancement et la première réunion du Comité directeur du projet se sont tenues le 13 mars avec la participation d'institutions et d'agences gouvernementales, d'organisations internationales et de donateurs, ainsi que de représentants de la société civile. La composante Groupe Pompidou du projet a dispensé une formation sur les questions urgentes de santé mentale à 15 spécialistes (psychologues et travailleurs sociaux) travaillant dans le contexte de la justice pénale dans les prisons, le Centre d'orientation pour mineurs (JRC) et l'Agence nationale pour la prévention du crime et la probation (NPA). Le projet a organisé un atelier de deux jours pour cartographier et améliorer les services aux bénéficiaires et les intégrer au niveau central et municipal pour 20 représentants de 10 municipalités et 10 spécialistes de la NPA et du JRC.
- **PA, « Renforcement de l'égalité de genre et mise en œuvre des recommandations du GREVIO afin de combattre la violence faite aux femmes et la violence domestique en Géorgie »** : L'événement de lancement du projet a été organisé le 19 mars. L'événement a rassemblé un groupe diversifié de participants, y compris des

organisations partenaires de l'État, des professionnels du droit travaillant sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ainsi que des représentants de la société civile. Les participants (70 au total, dont 62 femmes et huit hommes) ont profité de l'occasion pour passer en revue les résultats du projet précédent et pour faire part de leur engagement et de leurs perspectives concernant la réalisation des objectifs du nouveau projet. Une vidéo résumant les réalisations du projet précédent a été préparée et projetée au cours de l'événement.

- **PA, « Renforcer l'exécution nationale des arrêts de la Cour européenne par la Géorgie »** : Le 22 mars, la conférence de lancement du projet a été organisée pour souligner le rôle crucial du mécanisme de contrôle parlementaire dans la promotion d'une mise en œuvre efficace des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Le projet se concentrera sur l'équipement des parties prenantes concernées par l'exécution en Géorgie avec les outils, les ressources et l'expertise nécessaires pour assurer le plein respect des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme.

- **PA, « Poursuite du renforcement des droits sociaux et économiques en Géorgie »** : La première réunion du comité directeur du projet s'est tenue le 14 mars à Tbilissi, et les parties prenantes y ont discuté des grandes lignes du projet et défini les priorités pour les six mois à venir. La documentation du projet, qui jette les bases du travail et des activités à venir, a été approuvée à l'unanimité. L'équipe du projet a tenu des réunions bilatérales avec les représentants du ministère des personnes déplacées des territoires occupés, du travail, de la santé et des affaires sociales et du bureau d'inspection du travail afin de convenir de la marche à suivre et de renforcer la collaboration dans les domaines prioritaires du projet.

- **PA, « Renforcer l'égalité et la non-discrimination en Géorgie »** : La première réunion du comité de pilotage a rassemblé les partenaires gouvernementaux et les OSC, qui se sont vus présenter les réalisations précédentes comme base du plan du nouveau projet. La réunion de travail avec les institutions partenaires du gouvernement et les OSC membres de la Coalition pour l'égalité a permis au projet de connaître les défis et les besoins actuels afin de planifier correctement et d'ajuster ses activités en conséquence.

- **PA, « Soutenir la liberté d'expression et des médias en Géorgie (SFEM-GE) »** : Les consultations avec cinq organisations partenaires du projet ont eu lieu afin d'identifier la portée exacte des activités du projet prévues tout au long de l'année. Elles ont été suivies par l'événement de lancement du projet et la première réunion du comité directeur du projet à la fin du mois de mars. Un expert du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes a commencé à préparer le plan d'action de coopération pour améliorer la qualité des enquêtes menées par le Service d'enquêtes spéciales (des entretiens pertinents ont déjà eu lieu). Une table ronde avec les OSC a été organisée pour identifier leurs besoins en matière de sécurité des journalistes en Géorgie. La préparation de l'inventaire et de l'évaluation des besoins des OSC dans le domaine de la sécurité des journalistes est en cours.

- **CV de la Suisse (DDC), « La démocratie commence à l'école - engager les élèves dans les processus décisionnels dans les écoles et les communautés en Géorgie (phase II) »** : Le plan de travail quadriennal du projet a été élaboré. Une réunion visant à présenter les principales orientations de la phase II a été organisée avec le ministère de l'éducation, de la science et de la jeunesse. Trois appels d'offres pour des services de conseil locaux et internationaux ont été publiés et finalisés. Un article a été rédigé pour la revue numérique "School Management" afin de promouvoir les lignes directrices sur la participation des élèves à la gouvernance démocratique des écoles et d'accroître la visibilité du projet, en vue d'une diffusion parmi les professionnels de l'éducation et les écoles en Géorgie.

- **PA, « Soutien à la transparence, l'inclusivité et l'intégrité de la pratique électorale et des processus électoraux en Géorgie »** : Des représentants des médias et des responsables électoraux de haut niveau ont discuté des moyens d'améliorer l'environnement médiatique lors de la conférence « Médias et processus électoraux : les prochaines élections parlementaires de 2024 ». La conférence a fourni une plateforme efficace pour les décideurs et les journalistes pour engager des discussions, facilitées par les experts du Conseil de l'Europe, sur les solutions visant à améliorer la transparence et l'intégrité des processus électoraux. Les journalistes ont souligné l'importance de la plateforme de communication existante pour contribuer à un environnement électoral compétitif et équitable.

Actions de suivi

- **CV de l'Autriche (ADA), « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie » (participation civile)** : Compte tenu de l'extension gratuite du projet, une formation à la méthodologie de participation civile "CivicLab" est prévue pour les représentants de toutes les municipalités cibles. En collaboration avec le Parlement de Géorgie, une réunion de travail sera soutenue pour définir les prochaines étapes de l'introduction des "ateliers de la démocratie" en Géorgie.
- **PC UE/CdE, « Soutien à une meilleure évaluation du résultat des efforts de réforme judiciaire dans le cadre du Partenariat oriental (Justice Dashboard EaP) »** : L'objectif est de finaliser le premier livrable pour la DG NEAR d'ici le 1er juin. Ce premier livrable est composé de tableaux et de graphiques comparatifs pour tous les bénéficiaires du Partenariat oriental avec des aperçus sommaires par indicateur. Procéder à la préparation du deuxième produit (profils des bénéficiaires pour chaque pays) et du troisième produit (version condensée de l'analyse des données) à soumettre à la DG NEAR pour le 30 juin.

Autres activités

- Les 2 et 3 février, l'équipe du projet a présenté les outils de statistiques judiciaires de la CEPEJ et a contribué à la participation de la Géorgie aux cycles d'évaluation et au tableau de bord du Partenariat oriental lors de l'atelier destiné à l'inspecteur indépendant du Haut Conseil de la Justice. L'événement était consacré aux bonnes pratiques européennes en matière d'inspection judiciaire et était organisé par le projet PGG III de l'UE/CdE « Appui à la modernisation de la gestion des tribunaux en Géorgie », mis en œuvre par la CEPEJ.
- Les 5 et 6 février, Kristin Olson, spécialiste principale de programme auprès de Sida, s'est rendue à Tbilissi et a tenu des réunions avec les partenaires du Conseil de l'Europe en Géorgie ainsi qu'avec le personnel sélectionné pour le projet.
- Les 13 et 14 février, une délégation de la Direction des affaires politiques et des relations extérieures du Conseil de l'Europe (Cristian Urse, adjoint au directeur, et Marjan Janssens, conseiller politique) s'est rendue à Tbilissi, en préparation du 29e rapport consolidé sur le conflit en Géorgie couvrant la période de novembre 2023 à avril 2024.
- Les 15 et 16 février, les auditeurs ont visité le Bureau du Conseil de l'Europe en Géorgie et ont effectué un audit des activités mises en œuvre en 2023 dans le cadre du Plan d'action pour la Géorgie 2020-2023.

DPC/DPAER/Inf(2024)2

- Le 4 mars, Frank Power, Chef de la division Planification politique et mesures de confiance, s'est rendu à Tbilissi et a rencontré différents représentants d'agences d'État.

Bureau au Maroc

Situation du Bureau

Le bureau du Conseil de l'Europe au Maroc compte 10 membres du personnel (deux hommes, huit femmes), dont quatre (un homme, trois femmes) font partie du personnel de base et sis (un homme, cinq femmes) font partie de l'équipe projet.

État de mise en œuvre des projets

- **PC UE/CdE « Appui au mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement au Maroc » (ENI/2020/418-263)**

Appui au développement du rôle du Parlement au Maroc (extension jusqu'au 30 septembre)

- 5-6 mars : Séminaire sur l'évaluation des lois par l'institution parlementaire en coopération avec la Commission de Venise.
- Finalisation en cours de:
 - ✓ Site web pour la Chambre des Conseillers
 - ✓ Plateforme électronique sur pétitions et motions pour la Chambre des Représentants
 - ✓ Étude sur la consultation publique par l'institution parlementaire
 - ✓ Étude sur les pratiques parlementaires en matière d'évaluation des politiques publiques

Appui au mécanisme national de prévention de la torture (MNP)

- Du 15 au 17 janvier : Formation sur la formulation de propositions d'harmonisation de lois au profit des membres et cadres du MNP, du Conseil National des Droits de l'Homme, de représentants de la Présidence du ministère public, du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) et de l'Association des Barreaux du Maroc.
- 30 janvier : Présentation du recueil de jurisprudence en matière de prévention de la torture et session de discussion avec cas pratiques.
- 14-15 mars : Formation introductive sur les principes relatifs aux entretiens efficaces pour les enquêtes et collecte d'informations « Principes de Méndez » au profit de Membres et cadres du ministère de la justice marocain, du MNP, de la Direction Générale de la Sureté Nationale, de la Gendarmerie Royale et de la DGAPR.

- **PC UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (ci-après Programme Sud V) »**

Programme HELP

- 20 février: participation marocaine au Lancement du cours HELP sur l'éthique pour les Juges, les Procureurs et les Avocats.

- 6 mars: formation de formateurs au profit de représentant.es du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, de la Délégation Interministérielle aux droits de l'Homme, d'avocats au barreau de Rabat et d'assistants sociaux.

Lutte contre la traite des êtres humains

- 7-8 mars : Participation d'une délégation marocaine au workshop régional autour de la lutte contre la traite des êtres humains à Tunis : lancement du kit d'identification des victimes de traite des êtres humains Libanais. La délégation était composée de la chargée de la coordination au ministère de la Justice des mesures ayant pour but la lutte et la prévention de la traite des êtres humains et des hauts fonctionnaires de la douane et de la police judiciaire.

Droits des enfants

- 6 février: Conférence nationale « Safer Internet Day SID 2024 » sous le slogan « Ensemble pour un usage sécurisé et responsable des technologies de l'Intelligence Artificielle » sous l'égide du ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, en partenariat avec le Centre Marocain de Recherches Polytechniques et d'Innovation (CMRPI).
- 3 mars : Caravane régionale de sensibilisation SID 2024, pour le monde rural au sujet de l'usage responsable d'internet et de la protection des données personnelles en ligne, sous l'égide du ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, en partenariat avec le Conseil de l'Europe et le CMRPI.

• Financement par des tiers (autres que contributions volontaires)

Lutte contre la violence à l'égard des femmes

- 7 mars : rencontre sous format de café-débat autour de l'égalité des genres dans l'art (cinéma, théâtre...) entre les Ambassadeur/rices de pays membres de l'Union Européenne/ cheff.e.s de missions au Maroc et des personnalités du monde du théâtre, du cinéma et du monde de la culture (artistes, auteurs, acteurs) marocain, sur proposition du Conseil de l'Europe avec financement ponctuel de l'UE.
- 13 mars : Table ronde sur la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité femme-homme dans les médias, organisée par le Groupe de Travail Genre Maroc accompagné de l'UE, de l'Ambassade de Belgique et du Conseil de l'Europe, sur proposition du Conseil de l'Europe avec financement de l'Ambassade de Belgique.

Autres activités

- 25 janvier: Participation et intervention de la Cheffe du Bureau à l'Atelier de clôture du projet SAVE.
- 8-9 février : Participation d'une délégation du Conseil de l'Europe composée de la Cheffe du Bureau au Maroc, de la Cheffe de la division Cybercriminalité et de la Secrétaire exécutive et Secrétaire adjointe de la CEPEJ à la Conférence internationale sur « la Transformation Digitale du système judiciaire : vecteur d'une justice efficiente et inclusive », coorganisée par le ministère de la Justice marocain et le PNUD.

- 16 février : Participation de la Cheffe du Bureau à la séance plénière de l'assemblée parlementaire de l'Union pour la méditerranée organisée à la chambre des représentants du parlement du Maroc.
- 19 février : Participation et intervention de la Cheffe du Bureau au Forum Parlementaire International de la Justice Sociale au sujet du travail décent dans sa relation avec les objectifs de développement durable et exploration d'approches et de solutions collectives innovantes pour parvenir à la justice sociale, organisé par la chambre des conseillers du Parlement du Royaume du Maroc.
- 4-7 mars: Participation de deux représentants des organisations de jeunesse marocaine au lancement du Réseau de Jeunesse pour l'État de droit (RoLYN) organisé par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe à Tunis.
- 8 mars : Intervention de la Cheffe du Bureau lors de la journée d'étude à l'occasion de la Journée internationale de la femme organisée par la chambre des représentants du Parlement du Royaume du Maroc.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Du 5 au 7 mars : Rencontres entre une délégation de la Commission de Venise composée notamment de Simona Granata-Menghini, Secrétaire de la Commission de Venise, et Bertrand Matthieu, membre de la Commission de Venise au titre de Monaco, ainsi que de plusieurs institutions et partenaires institutionnels Marocains :
 - ✓ Le ministre de la Justice du Royaume du Maroc ;
 - ✓ Le Médiateur du Royaume du Maroc ;
 - ✓ Le Président de la Cour constitutionnelle ;
 - ✓ La Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme ;
 - ✓ Le Président de la chambre des représentants ;
 - ✓ Le Directeur de la Direction de l'Union Européenne et des Processus Méditerranéens au ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des marocains résidant à l'étranger.

Bureau de programme à Podgorica

Situation du Bureau

Le bureau de programme du Conseil de l'Europe à Podgorica compte 15 membres du personnel (trois hommes, 12 femmes), dont deux (femmes) font partie du personnel de base et 13 (trois hommes, 10 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 31 mars 2024, le Bureau du programme a mis en œuvre six projets dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE "Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye", un projet dans le cadre du programme conjoint UE/CdE ROMACTED phase II et un projet financé par une contribution volontaire régionale de l'Allemagne.

En outre, les projets régionaux suivants, qui ne sont pas directement gérés par le bureau de Podgorica, mènent des activités au Monténégro :

1. Projet régional HF III « Accès des femmes à la justice dans les Balkans occidentaux »
2. CV régionale du HRTF « HELP dans les Balkans occidentaux »
3. Projet conjoint UE/CdE sur l'intégration des Roms - phase III
4. « Mettre fin à l'exploitation et aux abus sexuels en ligne des enfants @Europe », financé par le fonds End Violence Against Children

État de mise en oeuvre des projets

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la responsabilité du système judiciaire et améliorer la protection des droits des victimes au Monténégro »** : La stratégie de réforme judiciaire (2024-2027) et le plan d'action pour sa mise en œuvre (2024 - 2025) ont été finalisés. Le projet a aidé le ministère de la Justice à présenter la stratégie et le plan d'action aux professionnels et au grand public lors du débat public qui s'est tenu le 31 janvier, et à développer l'analyse fiscale nécessaire. Le processus de rédaction des amendements à la loi sur le conseil judiciaire et les juges et à la loi sur le ministère public a été achevé, en se concentrant sur les recommandations de la Commission de Venise. Outre le soutien et l'orientation des experts, le projet a également permis de traduire les documents du groupe de travail et de faciliter ses réunions. Le processus de modification de la loi sur le bureau spécial des poursuites a commencé. La stratégie de communication du Conseil judiciaire et des tribunaux (2024 - 2026), assortie d'un plan d'action pour 2024 et d'un protocole de communication actualisé pour les tribunaux, a été adoptée le 10 février, créant un cadre pour la poursuite des travaux sur la transparence et l'amélioration des compétences des juges en matière de communication.

La révision du code de procédure pénale en est au stade final, le groupe de travail tenant compte des commentaires reçus de l'UE. Les travaux sur la stratégie nationale en matière de droits des victimes ont été entamés. Des mesures sont prises pour renforcer les capacités des avocats à fournir une aide juridique gratuite aux victimes de la traite des êtres humains. Les capacités de la Cour constitutionnelle à appliquer les normes en matière de droits de l'homme sont encore renforcées, notamment en ce qui concerne les droits de propriété et la protection des victimes. Les travaux sur l'analyse des effets des décisions des cours constitutionnelles ont été lancés.

- **FH III, projet UE/CdE « Améliorer la protection des droits de l'homme pour les personnes détenues et condamnées au Monténégro »** : Un groupe composé de 14 membres de l'encadrement intermédiaire du système pénitentiaire a amélioré ses compétences managériales grâce à un exercice basé sur le coaching plutôt que sur des

méthodes de formation traditionnelles. Cet exercice leur a permis d'acquérir de meilleures compétences pour mettre en œuvre efficacement les procédures opérationnelles standard (POS), en se concentrant sur la supervision, le contrôle, l'établissement et l'application de normes, la communication, le retour d'information sur les performances, l'adoption de mesures correctives, le suivi et la direction par l'exemple. Un nombre supplémentaire d'unités d'intervention de la police (21) ont amélioré leurs compétences tactiques mentales afin de garantir une conduite plus efficace dans des situations très stressantes, ce qui permet de réduire le recours excessif à la force et, partant, de prévenir les cas de mauvais traitements. Le groupe de travail national chargé d'élaborer des procédures opérationnelles (SOP) pour la conduite des officiers de police continue de travailler à l'élaboration de SOP qui réglementent les domaines prioritaires identifiés.

- **FH III, projet UE/CdE « Action contre la criminalité économique au Monténégro »** : La rédaction de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2024-2028 a progressé grâce au soutien apporté par le projet, qui a examiné la première version de la stratégie et formulé des recommandations d'amélioration. Sur la base de ce retour d'information, le groupe de travail a amélioré la deuxième version de la stratégie, et le processus est lancé. Le projet a contribué à proposer le cadre juridique pour la mise en œuvre des contrôles d'intégrité pour les membres les plus hauts placés de l'exécutif (PTEF) et a contribué à consolider les projets d'amendements à la loi sur la prévention de la corruption. Ces développements contribuent directement à la réalisation des objectifs intermédiaires du chapitre 23 et du rapport du cycle d'évaluation du GRECO V sur le Monténégro.

- **FH III, projet UE/CdE « Combattre la haine et l'intolérance au Monténégro »** : La première réunion du groupe de travail pour la nouvelle stratégie nationale LGBTI, dirigée par deux experts nationaux, s'est tenue à Bar avec la participation des points focaux du ministère des droits de l'homme et des minorités et des membres du groupe de travail provenant des OSC et des points focaux des ministères concernés. Une deuxième série d'entretiens de groupe sur le discours de haine a impliqué des représentants de la société civile, des médias et du gouvernement, dans le but de cartographier le discours de haine au Monténégro. L'activité de collecte de données a été achevée et a contribué à rassembler des éléments pour l'analyse finale du phénomène du discours de haine au Monténégro. Un nouvel expert juridique a été nommé pour aider le ministère des droits de l'homme et des minorités à élaborer et à finaliser le projet de loi sur l'identité sexuelle légale. Au niveau régional, un échange entre pairs sur les réformes en matière d'égalité, axé sur la communauté LGBTI, a été organisé à Podgorica avec la participation des bureaux des médiateurs, des représentants des ministères concernés et des OSC de la région s'occupant des questions LGBTI.

- **FH III, projet UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous »** : Le cadre de compétences pour la culture démocratique dans les programmes d'enseignement supérieur a eu lieu à Belgrade les 21 et 22 février et a rassemblé une trentaine d'experts du Royaume-Uni, de Finlande, d'Espagne, des Pays-Bas, de Serbie et du Monténégro, ainsi que la conférence régionale. Par ailleurs, environ 80 éducateurs de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine du Nord, du Monténégro et de Serbie se sont réunis à l'occasion de la conférence "Les écoles, moteur de la démocratie", qui s'est tenue à Herceg Novi les 5 et 6 mars. La conférence a permis de partager les expériences régionales sur la promotion d'un environnement de démocratie, de transparence et d'intégrité dans les écoles. Le cours d'une journée intitulé "La maîtrise des médias sociaux en tant que compétence clé de la citoyenneté démocratique à l'école" a rassemblé à Budva une trentaine de parents et d'élèves d'écoles situées dans le sud de la région. Les réunions des groupes de travail chargés d'analyser la résilience des écoles face à d'éventuelles situations d'urgence dans le domaine de l'éducation et du groupe de travail chargé d'élaborer le code de déontologie de l'Université du Monténégro se sont poursuivies.

- **FH III, projet UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et des médias au Monténégro »** : Des experts engagés par PRO-FREX-M ont procédé à l'examen juridique des trois principales lois régissant le domaine des médias : la loi sur les médias, la loi sur les services audiovisuels et la loi sur le service public de radiodiffusion. L'adhésion du Monténégro au programme Creative Media Europe dépend de l'adaptation de ces lois. La mise en conformité de ces lois avec les normes du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne permettra d'assurer la transparence, le pluralisme et une meilleure protection de la liberté d'expression et des médias.

- **PC UE/CdE, « Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local (ROMACTED phase II) »** : Grâce au programme de petites subventions ROMACTED, l'asphaltage de la rue et le nettoyage du canal dans le campement rom de Sokolana à Bar ont été réalisés. Une camionnette a été achetée à Ulcinj et un chauffeur a été engagé. Ainsi, le transport des enfants des communautés rom et égyptienne vers l'école a été mis en place. Une convention de subvention a été signée avec la municipalité de Tivat. Les activités visent à améliorer l'accès aux services sociaux publics pour la population rom et égyptienne et à équiper la salle de classe informatique de l'école primaire. Un consultant a été engagé pour aider les municipalités à préparer de nouveaux plans d'action locaux pour l'inclusion sociale des Roms et des Égyptiens. Dans trois municipalités (Niksic, Bar et Berane), le processus a officiellement commencé - des groupes de travail ont été créés et ont tenu leurs premières réunions.

- **CV régionale de l'Allemagne, « Promouvoir la démocratie délibérative et les approches innovantes de la participation citoyenne en Europe du Sud-Est »** : Le projet, qui couvre l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie et le Kosovo*, a débuté le 1er janvier, mais aucune activité n'a encore été organisée.

Autres activités pertinentes

Le Chef du Bureau du programme a rencontré :

- Zoran Brdjanin, directeur de l'administration de la police
- Danilo Micovic, président de l'Association du Barreau
- Branislav Radulovic, président de l'Association des avocats
- Momo Koprivica, Vice-Premier ministre chargé du système politique, du pouvoir judiciaire et de la lutte contre la corruption
- Dawn McKen, ambassadeur britannique au Monténégro
- Naida Nisic, ministre du Travail et de la Protection sociale
- Nick Hartmann, directeur régional adjoint du PNUD

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- 15 -16 février : Une délégation du [Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants \(CPT\) du Conseil de l'Europe a eu des entretiens à haut niveau au Monténégro](#) avec le Vice-Premier ministre, Aleksa Bečić, le ministre de l'Intérieur, Danilo Šaranović, ainsi qu'avec des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice et de l'Administration de l'exécution des sanctions pénales et le Procureur général suprême, Milorad Marković, à Podgorica.

- 4 - 8 mars : Une délégation du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) a effectué sa [visite de suivi au Monténégro](#).
- 18 - 23 mars : [Visite de Dunja Mijatovic, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, au Monténégro](#).

Bureau à Pristina

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Pristina compte 22 membres du personnel (sept hommes, 15 femmes), dont six (trois hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 16 (quatre hommes, 12 femmes) font partie du personnel de projet.

La nouvelle chef de bureau a pris ses fonctions le 1er mars.

Au 31 mars 2024, le Bureau aura mis en œuvre 11 projets, dont quatre dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE "Facilité horizontale III pour les Balkans occidentaux et la Türkiye", un programme régional conjoint UE/CdE (ROMACTED), un projet conjoint UE/CdE, trois financés par des contributions volontaires non affectées par les États membres, ainsi que deux contributions volontaires affectées par la MINUK et les États-Unis (INL), respectivement. L'Aperçu des activités de coopération⁸ au Kosovo* a reçu des contributions non affectées de l'Allemagne, la Belgique, de l'Irlande et de la Norvège.

État de la mise en œuvre des projets/programmes/plans d'action/documents de coopération

- **FH III, projet UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et des médias (PRO-FREX-K) »** : La réunion du comité directeur a rassemblé les principales parties prenantes afin d'examiner les progrès accomplis et de planifier les activités à venir. La réunion a mis en évidence une volonté commune de promouvoir la liberté et l'expression des médias, conformément aux normes européennes. En outre, une activité de renforcement des capacités, axée sur la sécurité et la protection des journalistes, a été organisée en étroite collaboration avec l'Association des journalistes du Kosovo. Cette initiative visait à renforcer l'environnement de sécurité des professionnels des médias, conformément à la volonté du Conseil de l'Europe de lutter contre les menaces qui pèsent sur les journalistes. Les principales discussions ont porté sur les normes de la Cour européenne des droits de l'homme relatives aux enquêtes sur les attaques contre les journalistes, à la protection des sources journalistiques et à la sécurité des pratiques de collecte d'informations. La formation a également mis l'accent sur la recommandation du Comité des ministres relative au renforcement de la sécurité des journalistes.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice au Kosovo* »** : Le projet a soutenu le Conseil du Procureur du Kosovo dans l'amélioration de la collecte automatique de statistiques fiables, dans le cadre du système de gestion des affaires, par le biais d'une mission d'experts à la mi-janvier. Les recommandations de l'expert de la CEPEJ sur l'évaluation des performances des juges ont été incorporées dans les amendements législatifs proposés dans le cadre du processus d'engagement conjoint initié par le ministère de la Justice, le Conseil judiciaire du Kosovo et le Conseil du Procureur du Kosovo. La deuxième réunion du comité de pilotage a eu lieu avec les représentants des principales institutions judiciaires.

⁸ Le présent document est une mise à jour du document [GR-DEM\(2021\)11](#), dont les Délégués des Ministres ont pris note à leur 1420^e réunion (tenue le 8 décembre 2021).

Il donne un aperçu des projets proposés et de ceux qui sont actuellement mis en œuvre par le Conseil de l'Europe au Kosovo*. Pour plus d'information, veuillez consulter : [Result details \(coe.int\)](#)

- **FH III, projet UE/CdE « Lutte contre la discrimination et la haine »** : Le nouveau Plan d'action pour les droits des LGBTI 2024-2026 a été finalisé sur la base de l'expertise fournie par l'action. La sensibilisation du public au rapport ex officio « Le langage dans le discours public » a été renforcée grâce au soutien apporté à l'institution du médiateur pour l'organisation d'une conférence le 6 février. Cinq jeunes ambassadeurs (trois femmes, deux hommes) ont bénéficié du séminaire sur les contre-récits et la lutte contre le discours haineux avec les jeunes ambassadeurs européens des pays des Balkans occidentaux et du Partenariat oriental, qui a été organisé du 17 au 19 janvier à Budapest. Les 21 et 22 mars, la médiatrice adjointe et le conseiller juridique de l'institution du médiateur ont participé à des échanges entre pairs lors d'un séminaire en ligne destiné aux organismes de promotion de l'égalité sur le thème « Stratégies de collaboration pour lutter contre le discours de haine : une approche multidimensionnelle ».

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcement de la coopération dans la Région des Balkans dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention de la radicalisation après la libération »** : 22 représentants des services pénitentiaires et de probation, de la protection sociale et du ministère de l'Intérieur ont participé à la deuxième session du groupe de travail sur le développement de la réadaptation et de la réintégration, et du programme de préparation à la libération pour les prisonniers extrémistes violents (PEVs), les prisonniers vulnérables/marginalisés à risque de radicalisation, qui s'est tenue les 29 et 30 janvier. L'équipe de l'Action a rencontré la direction du Service correctionnel du Kosovo pour discuter de la mise en œuvre des activités du projet, tandis que la première réunion de coordination avec les organisations internationales (CI) actives dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent a eu lieu le 31 janvier, afin d'échanger des informations, d'assurer la complémentarité et d'établir une synergie entre les différentes initiatives. La deuxième réunion de coordination avec les organisations internationales s'est tenue le 28 mars.

- **PC EU/CdE, « Projet de lutte contre la criminalité économique au Kosovo* (PECK III) »** : Grâce au soutien apporté par le projet PECK III, la banque centrale a adopté le manuel sur la surveillance fondée sur les risques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, qui remédie aux lacunes des pratiques de profilage des risques et aligne ses procédures sur les normes internationales et celles du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI). Le projet a renforcé les capacités de l'Agence pour la prévention de la corruption (APC) à auditer et à vérifier efficacement les déclarations d'actifs. Il a lancé la méthode d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme du Conseil de l'Europe et a convenu avec les autorités de soutenir le processus. 10 sociétés de crédit-bail et de transfert de fonds et 32 notaires ont été sensibilisés à la mise en œuvre de sanctions financières ciblées. Elle a renforcé les capacités du personnel de l'APC à analyser les données dans le but de cartographier les risques de corruption.

- **PC régional UE/CdE, « Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local (ROMACTED phase II) »** : Les membres du groupe de travail institutionnel et du groupe d'action communautaire des municipalités de Lipjan/Lipljane et Fushe Kosove/Kosovo Polje ont approfondi leurs connaissances sur l'identité rom, ashkali et égyptienne lors d'une session de formation interactive qui s'est tenue le 14 février. Une mini-bibliothèque rom, comprenant des publications avec des titres roms et des questions liées aux Roms, a été créée dans la municipalité de Gracanica/Gracanice.

- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms - phase III »** : Le programme a facilité les réunions d'introduction pendant la période de démarrage, favorisant la collaboration entre les ministères de tutelle et les organisations roms, ashkali et égyptiennes. Les points forts sont

les suivants : (1) présentation du projet au niveau national aux parties prenantes concernées, assurant la coopération avec les points focaux roms, les ONG et la délégation européenne ; (2) exploration des synergies avec le programme ROMACTED II, conduisant à leur intégration dans le plan de travail du projet ; et (3) consensus sur les activités clés dans les domaines thématiques, intégrées de manière efficace dans le cadre stratégique du projet. Simultanément, une évaluation complète des progrès réalisés par rapport aux engagements de la Déclaration de Poznan au Kosovo* pour 2023 a été menée, en mettant l'accent sur des consultations multiformes avec les agences gouvernementales, les ONG et les points focaux du Bureau de l'Union de la Délégation européenne, ainsi que sur des recherches documentaires soulignant la nécessité d'une coordination renforcée, d'une budgétisation adaptée aux Roms et de la légalisation des campements de Roms. Le programme a apporté son soutien à la préparation du rapport sur la stratégie d'intégration et d'inclusion des communautés roms et ashkali 2022-2026, renforçant ainsi les efforts de collaboration en faveur de l'inclusion des Roms au Kosovo*.

- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Soutien à la Cour constitutionnelle pour l'application et la diffusion des normes européennes en matière de droits de l'homme »** : 23 juristes (14 femmes, neuf hommes) des Cours constitutionnelles du Kosovo* et d'Albanie ont amélioré leur compréhension des normes de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'évaluation des preuves, l'accès au tribunal et la réouverture des procédures, et les implications du droit à un procès dans un délai raisonnable. Le projet a soutenu le lancement du cours HELP sur le raisonnement judiciaire auprès de 24 juges, procureurs et collaborateurs juridiques de l'Académie de la justice (15 femmes et neuf hommes). Le plan de mise en œuvre et le registre des risques 2024-2025 de la stratégie 2021-2025 de la Cour constitutionnelle ont été révisés. 19 juges des tribunaux ordinaires (sept femmes, 12 hommes) ont été formés à la pratique de la Cour constitutionnelle et de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de droit civil. Le projet a lancé une étude sur la cohérence de la jurisprudence et l'harmonisation de la pratique judiciaire.

- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Mise en conformité des lois et politiques avec la Convention d'Istanbul »** : Un groupe de 12 détenus de la prison de Dubrava a commencé à participer au programme sur les auteurs de violence à l'égard des femmes, conformément à l'article 16 de la Convention d'Istanbul. 33 juges et procureurs (13 femmes et 20 hommes) ont amélioré leurs connaissances sur la violence domestique et la violence à l'égard des femmes grâce à deux formations organisées en coopération avec l'Académie de justice sur la base du nouveau programme conçu avec le soutien du projet. Les cours étaient intitulés « Délits de violence domestique : Réponses efficaces de la justice pénale » et « Violence à l'égard des femmes, violence domestique et violence fondée sur le genre - Les bases ». La conférence de haut niveau sur « La mise en œuvre de la Convention d'Istanbul par la jurisprudence : Dialogue judiciaire pour une réponse judiciaire efficace », organisée en coopération avec la Cour constitutionnelle et le Centre AIRE, a rassemblé plus de 120 représentants des parties prenantes et a attiré l'attention des médias.

- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Amélioration du traitement des personnes privées de liberté »** : 16 professionnels de l'administration pénitentiaire, de la santé et de la probation ont amélioré leurs compétences en matière d'application de l'ergothérapie dans les prisons et autres institutions fermées, grâce à une formation des formateurs de trois jours qui s'est déroulée du 22 au 24 janvier. En février, l'Institut de psychiatrie médico-légale du Kosovo (IFPK) et l'Institut spécial de Shtime/Stimlje (SIS) ont chacun reçu 125 exemplaires de procédures opérationnelles standardisées (POS). 50 professionnels de la santé et de l'administration pénitentiaire ont été formés dans le cadre de trois formations en cascade de deux jours entre février et mars 2024. Une mission d'évaluation de quatre jours a eu lieu en mars pour évaluer la méthodologie de travail et la coopération

des partenaires du projet, les procédures existantes régissant l'hospitalisation psychiatrique obligatoire et le traitement involontaire, ainsi que la situation actuelle en matière d'information des patients sur leurs droits.

- **CV de la MINUK, « Promotion des droits de l'homme et des principes de non-discrimination au niveau local - phase II »** : 36 participants (23 femmes et 13 hommes) ont bénéficié du cours tutoré HELP sur la lutte contre la discrimination, qui a été lancé le 12 février. Il s'agissait de fonctionnaires des municipalités, des ministères, de l'institution du médiateur, du bureau de la bonne gouvernance et de la police du Kosovo, ainsi que d'enseignants et d'avocats. La mise en œuvre d'accords de subvention avec quatre ONG, à savoir Kosovo 2.0, Advocacy Center for Democratic Culture, Instituti QIKA et Bethany Christian Services, a permis de sensibiliser à la discrimination et à ses conséquences sur la société. Un questionnaire a été élaboré pour servir de base à une recherche sur la lutte contre le racisme, qui sera utilisée pour évaluer la situation en ce qui concerne les tendances racistes et les efforts déployés pour les contrer.

- **CV de l'INL, « Action renforcée en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques (CYBERKOP) dans le cadre du projet Octopus »** : Les activités qui débuteront en avril ont été planifiées en étroite collaboration avec les parties prenantes et les bénéficiaires. Le Chef adjoint du Bureau a assisté à une réunion de coordination des donateurs sur la cybernétique et la numérisation, qui a confirmé la valeur ajoutée de ce nouveau projet du Conseil de l'Europe. Le personnel qui sera basé au Bureau du Conseil de l'Europe à Pristina a été recruté et commencera à travailler en avril.

Actions de suivi

- **PC régional UE/CdE, « Intégration des Roms - phase III »** :
 - ✓ Compilation de la ligne directrice sur la budgétisation adaptée aux Roms au niveau central.
 - ✓ Évaluation des engagements de Poznan au cours des cinq années de mise en œuvre.
 - ✓ Création de lignes directrices générales sur la budgétisation adaptée aux Roms au Kosovo*, y compris aux niveaux central et local.
 - ✓ Soutien à la documentation et au signalement des cas de discrimination à l'encontre des Roms, des Ashkali et des Égyptiens.
 - ✓ Soutien à l'équipe interinstitutionnelle chargée d'encourager et de promouvoir l'emploi pour les communautés rom, ashkali et égyptienne.
 - ✓ Élaboration de lignes directrices sur la légalisation du logement.
- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Soutien à la Cour constitutionnelle pour l'application et la diffusion des normes européennes en matière de droits de l'homme »** : Un atelier sera animé par un jurisconsulte de la Cour européenne des droits de l'homme pour la Cour constitutionnelle et a été programmé pour la première semaine d'avril.
- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Mise en conformité des lois et politiques avec la Convention d'Istanbul »** :
 - ✓ Soutien au ministère de la Justice pour l'élaboration d'une instruction administrative basée sur la nouvelle loi sur la violence domestique, la violence à l'égard des femmes et la violence liée au sexe.
 - ✓ Soutien au ministère de l'Éducation, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation pour la rédaction d'un manuel destiné aux enseignants sur l'identification et le traitement de toutes les formes de violence à l'égard des femmes.

- **CV de l'Aperçu des activités de coopération, « Amélioration du traitement des personnes privées de liberté »:**
 - ✓ Le rapport de la mission d'évaluation est soumis et partagé avec les partenaires du projet concernés.
 - ✓ Activités organisées sur la base des résultats de la mission d'évaluation.
 - ✓ Lignes directrices et outils d'ergothérapie testés dans une institution sélectionnée.
- **CV de l'INL, « Action renforcée en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques (CYBERKOP) dans le cadre du projet Octopus »:**
 - ✓ Atelier national sur les accords de coopération juridique internationale en matière pénale (12-13 avril).
 - ✓ Cours de formation judiciaire spécialisée sur la coopération internationale (23-25 avril).
 - ✓ Atelier sur la coopération public-privé et le partage d'informations à l'ère de la 5G (24 avril).

Bureau à Sarajevo

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Sarajevo compte 32 membres du personnel (neuf hommes, 23 femmes), dont sept (quatre hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 25 (cinq hommes, 20 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 31 mars 2024, le Bureau a mis en œuvre 14 projets, dont sept dans le cadre de la facilité horizontale UE/CdE (phase III) et sept financés par des contributions au niveau du Plan d'action (2018-2021 et 2022-2025). Le Plan d'action pour la Bosnie-Herzégovine 2022-2025 a reçu, au 31 mars 2024, des contributions au niveau du Plan d'action de l'Allemagne, de la Belgique, du Liechtenstein, de la Lituanie, de la Norvège et de la Slovénie ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe. Le Bureau est en outre impliqué dans trois projets régionaux, le Programme conjoint UE/CdE sur l'amélioration de la situation des Roms au niveau local, le renforcement de la coopération dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons, et l'évaluation des résultats de la réforme judiciaire dans les Balkans occidentaux.

État de la mise en œuvre des projets / du plan d'action

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer l'efficacité et la qualité de la justice en Bosnie-Herzégovine (BiHSEJ) »** : Les évaluations menées dans cinq tribunaux pilotes du BIHSEJ en 2023 ont été résumées dans des rapports d'experts et discutées lors d'un atelier sur la mise en œuvre des recommandations. Les tribunaux pilotes et le Secrétariat du Haut Conseil de la magistrature ont conçu des étapes sur mesure pour améliorer l'efficacité et la qualité dans ces tribunaux et ont convenu d'un calendrier de mise en œuvre. Les partenaires ont également convenu de promouvoir la médiation et de mettre en œuvre les outils des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer le traitement des personnes détenues et condamnées conformément aux normes européennes en Bosnie-Herzégovine »** : Les [amendements à la loi de la FBiH sur l'exécution des sanctions pénales](#), permettant la numérisation des prisons, sont entrés dans la procédure parlementaire le 5 mars. Le comité directeur de l'action a accueilli favorablement les projets de manuels de procédure pour l'interrogatoire de la police et la préparation de la libération des délinquants médico-légaux, estimant qu'ils représentent un bon équilibre entre les exigences de la législation locale et les normes internationales. L'[amélioration des compétences en matière de formation aux droits de l'homme parmi les agents des forces de l'ordre](#) s'est poursuivie avec une session de formation des formateurs qui s'est tenue les 13 et 14 février. La nécessité d'améliorer la formation aux droits de l'homme a été soulignée lors d'[une série de visites aux ministères de l'intérieur cantonaux](#) en janvier et février.
- **FH III, projet UE/CdE « Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Bosnie-Herzégovine »** : En complément de l'activité de CV (voir ci-dessous) sur l'élaboration d'un manuel pour une surveillance efficace des sanctions financières ciblées (SFC), l'action a lancé les préparatifs d'une formation de renforcement des capacités pour les autorités chargées de la surveillance des SFC et de la réalisation des inspections SFC prévues en avril. Cette formation devrait permettre aux superviseurs d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour maîtriser les subtilités de la surveillance des sanctions financières ciblées et garantir l'application correcte du manuel.

- **FH III, projet UE/CdE « Vers une Bosnie-Herzégovine plus égalitaire, inclusive et tolérante »** : Lors de la première réunion de coordination en ligne, 55 représentants des institutions concernées, des organisations internationales, des médias et des OSC ont discuté de la mise en œuvre de la feuille de route tracée par la [cartographie des réponses au discours de haine en Bosnie-et-Herzégovine](#). 224 entraîneurs de karaté et jeunes issus de 96 équipes de karaté de la Fédération de Bosnie-Herzégovine [ont été sensibilisés à l'importance de l'inclusion et de la diversité dans le sport](#) et aux effets négatifs du discours de haine et de la violence entre pairs. Six micro-subventions ont été accordées à des organisations de la société civile et à un organisme local d'administration autonome pour lutter contre la discrimination et le discours de haine.
- **FH III, projet UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous – Bosnie-Herzégovine »** : La coordination entre les ministres de l'éducation concernés et d'autres parties prenantes a été renforcée grâce à des activités organisées dans le cadre du projet et à des efforts de collaboration avec l'UE, l'ONU et l'OSCE pour élaborer des plans d'action en matière d'éducation. Une session de la [Conférence des ministres de l'éducation de Bosnie-Herzégovine](#) s'est tenue à Sarajevo - la première depuis décembre 2017 -, une étape importante vers une meilleure coordination dans le domaine de l'éducation. Grâce à des sessions ciblées de renforcement des capacités, 74 enseignants, chefs d'établissement et autres membres du personnel scolaire de neuf écoles pilotes ont été dotés d'outils pour promouvoir la culture démocratique au sein de leurs établissements d'enseignement.
- **FH III, projet UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et des médias en Bosnie-Herzégovine (PRO-FREX-BH) »** : 29 procureurs et officiers de police, points de contact désignés pour la sécurité des journalistes, ont participé à leur première session de formation sur les normes européennes de protection des journalistes. Ce réseau de professionnels, qui rassemble des membres des bureaux des procureurs et des services de police de toute la Bosnie-Herzégovine, a été mis en place dans le cadre d'une collaboration entre le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Leurs capacités seront encore renforcées grâce à trois sessions de formation supplémentaires d'ici la fin de l'année 2024.
- **PA, "Assurer des actions pénitentiaires durables dans la gestion de la réhabilitation des prisonniers extrémistes et violents en Bosnie-Herzégovine (ESPA-VEP) »** : En février, le renforcement des capacités s'est poursuivi avec une formation spécialisée de 4 jours organisée pour le personnel de cinq prisons dans les locaux de la prison d'État. Le projet a signé un accord de subvention avec l'ONG Atlantic Initiative pour soutenir la coopération inter-agences et le partenariat local dans la préparation de la libération et de la réhabilitation des PEV. En mars, une autre formation a été organisée pour 22 membres du personnel des prisons et des ministères de la Justice. Les 22 et 23 mars, la première session du groupe de travail s'est tenue sur la création de lignes directrices pour l'amélioration du bien-être et de la santé mentale du personnel pénitentiaire.
- **PA, « Soutien à une mise en œuvre cohérente de la Convention européenne des droits de l'homme au niveau national et facilitation de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine »** : L'évaluation des commentaires soumis lors du débat public relatif à l'exécution de l'arrêt *Hadžimejlić* de la Cour européenne des droits de l'homme est en cours. De nouveaux cours HELP sur la lutte contre la discrimination, l'accès des femmes à la justice et la violence à l'égard des femmes ont été lancés pour les juges dans le pool de formateurs du projet. Les juges et procureurs nommés en 2022 et 2023 ont commencé le cours HELP sur la lutte contre la discrimination dans le cadre du programme de formation aux droits humains. 35 juges et collaborateurs juridiques ont amélioré leurs connaissances lors d'une session de formation sur le raisonnement juridique

dans les affaires civiles. Le projet a participé à une réunion régionale à Podgorica impliquant les projets du Conseil de l'Europe et les cours constitutionnelles de la région pour échanger sur les pratiques nationales dans l'application des normes de la Convention européenne des droits de l'homme.

- **PA, « Innover la démocratie participative au niveau local en Bosnie-Herzégovine »** : Un [guide sur la lutte contre le sexisme dans la politique locale en Bosnie-Herzégovine](#) a été présenté et discuté avec 30 représentants des autorités locales, des institutions et des OSC le 18 janvier. En janvier et février, les assemblées citoyennes de [Banja Luka](#) (35 membres) et de [Mostar](#) (40) ont formulé respectivement 20 et 29 recommandations à l'intention des autorités locales sur le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et le développement du tourisme. Le personnel des deux villes a été formé à l'élaboration de plans d'action pour la mise en œuvre des recommandations. L'Assemblée des citoyens de Banja Luka était représentée à la [réunion de l'ELDW](#) du 27 février. En mars, l'Association des autorités locales de la Republika Srpska a reçu le soutien d'experts pour l'évaluation du financement local, sur la base des [résultats du suivi du Congrès](#).
- **CV de la Suède (Sida), « Renforcer les capacités institutionnelles en matière de liberté d'expression et d'information en Bosnie-Herzégovine (EFEx) »** : 20 représentants d'institutions nationales, d'organismes indépendants et d'organisations de la société civile se sont réunis lors de la quatrième réunion du groupe de travail sur le suivi et l'établissement de rapports sur la liberté d'expression et la liberté d'information pour finaliser les lignes directrices relatives à l'établissement de rapports, qui établissent une matrice de suivi et d'établissement de rapports plus efficace ainsi qu'une liste détaillée d'indicateurs. En outre, le groupe s'est mis d'accord sur la structure du rapport pilote prévu. Les produits suivants ont été achevés dans l'attente de leur traduction et de leur publication : un programme de formation sur des sous-thèmes choisis de la liberté d'expression et de l'accès à l'information et un guide des normes du Conseil de l'Europe sur la limitation du recours au droit pénal pour restreindre la liberté d'expression.
- **PA, « Renforcer l'action anti-traite en Bosnie-Herzégovine »** : Une [table ronde](#) organisée le 28 février s'est concentrée sur l'amélioration de l'accès à la justice et aux recours juridiques pour les victimes de la traite des êtres humains. Le 22 mars, l'administration fédérale de la police et l'administration fédérale des affaires d'inspection [ont signé un protocole de coopération](#) qui fournit un cadre pour les inspections conjointes visant à réprimer la traite des êtres humains. Un cours thématique en ligne HELP a été lancé avec 34 participants inscrits. Un [séminaire](#) organisé le 25 mars a réuni 40 professionnels pour discuter de la lutte contre la traite des êtres humains facilitée par les technologies modernes de l'internet.
- **PA, « Lutter contre la violence numérique et sexuelle à l'égard des femmes en Bosnie-Herzégovine »** : Le projet a préparé les activités et les événements prévus pour la période à venir. Il s'agit notamment de l'élaboration d'une analyse des lacunes du cadre juridique, politique et institutionnel de la Bosnie-Herzégovine en vue d'une harmonisation avec la Convention d'Istanbul, ainsi que de lignes directrices et de bonnes pratiques en matière d'enquêtes et de poursuites concernant la violence numérique à l'égard des femmes et la définition de la violence sexuelle fondée sur le consentement. Dans le cadre des activités de sensibilisation, le projet travaille, en collaboration avec le *Balkan Investigative Reporting Network*, à l'élaboration d'un podcast qui aborde les défis de la violence numérique à l'encontre des femmes.
- **PA, « Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Bosnie-Herzégovine »** : Un manuel sur le respect des sanctions financières

ciblées (SFC) a été achevé pour aider les autorités à superviser efficacement les SFC. Les projets d'amendements à la loi sur le financement des partis politiques ont été revus afin d'aligner la législation sur les recommandations du GRECO. Un atelier sur la gestion des actifs a fourni des conseils sur la création d'une base de données pour la gestion des actifs saisis, l'amélioration de la transparence et la collecte de données statistiques. Le cadre juridique de la Republika Srpska sur la divulgation de la propriété effective a été analysé et des améliorations ont été recommandées. La deuxième réunion du comité de pilotage a permis d'examiner l'avancement du projet depuis septembre 2023.

- **PC régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local (ROMACTED phase II) »** : Grâce à un programme de micro-subventions, ROMACTED a aidé le district de Brčko à ouvrir la première salle de classe pour l'éducation préscolaire des Roms au sein de l'école primaire locale. Un Plan d'action local pour l'inclusion sociale des Roms a été adopté par le conseil municipal de Gradiška et une nouvelle ONG rom a été créée. Avec le soutien de ROMACTED, les autorités de Bijeljina, en synergie avec l'ONG Caritas, ont inauguré la construction d'un abri pouvant accueillir 50 enfants. Un outil de suivi développé en coopération avec le ministère des droits de l'homme et des réfugiés a été diffusé dans 12 municipalités afin d'améliorer la collecte de données et de contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action national.

- **FH III, projet UE/CdE « Vers une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans les Balkans occidentaux - phase II (Tableau de bord pour les Balkans occidentaux II) »** : L'action s'est concentrée sur la collecte de données dans le cadre du cinquième cycle (données 2023) et sur le lancement du contrôle de la qualité des données pour la première série de données collectées. Également, l'action a mis à la disposition du public les ressources de l'atelier sur la gestion des flux de cas et l'analyse des données (tenu en novembre 2023). A cette fin, une partie dédiée de la [page web de l'action](#) a été présentée, visant à faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les juridictions. L'équipe a effectué des missions pour améliorer la collecte de données en Macédoine du Nord, avec des préparations en cours pour une mission au Monténégro.

- **FH III, projet régional UE/CdE « Renforcement de la coopération pénitentiaire dans la Région des Balkans dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention de la radicalisation après la libération »** : L'action régionale a mis en œuvre sept activités dans la région, rassemblant 92 participants, dont 39 % de femmes. L'accent a été mis sur l'optimisation et la normalisation des outils spécifiques et des programmes de réhabilitation, ainsi que sur l'élaboration de programmes de préparation à la libération et de réinsertion. En outre, 25 représentants de 15 institutions de Bosnie-Herzégovine ont contribué à l'évaluation de base en cours sur l'application des sanctions et mesures appliquées dans la communauté, en mettant l'accent sur les femmes. L'action a organisé une réunion de coordination avec la communauté internationale au Kosovo* active dans le domaine de la prévention de la radicalisation carcérale, de la réhabilitation et de la réinsertion des prisonniers extrémistes violents.

Autres activités

- Le 30 janvier, le Chef adjoint du Bureau a inauguré l'atelier « Examen des dispositions législatives sur le financement politique en Bosnie-Herzégovine et analyse des projets d'addenda et d'amendements à la loi sur le financement des partis politiques », organisé par le Bureau du Conseil de l'Europe à Sarajevo.
- Le 21 février, le Chef du Bureau a participé au deuxième événement de mise en réseau des maires, organisé à Teslić, dans le cadre du projet « Možemo bolje » de l'UE, de l'ONU, de l'OSCE et du Conseil de l'Europe.

- Le 5 mars, le Chef du Bureau a ouvert la réunion du comité directeur du projet de renforcement de l'efficacité et de la qualité de la justice en Bosnie-Herzégovine (BIHSEJ) à Mostar.
- Le 18 mars, le Chef du Bureau a pris la parole lors de la clôture de la 1^e phase du projet « Možemo bolje ».

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Les 25 et 26 janvier, Mathieu Mori, Secrétaire général du Congrès, s'est rendu en Bosnie-Herzégovine.
- Le 21 février, la Commission de Venise a tenu des réunions en ligne avec les autorités pour préparer un avis sur certaines questions relatives au fonctionnement de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine.
- Les 25 et 26 mars, le Secrétariat du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme a effectué une mission en Bosnie-Herzégovine. Le Chef du Bureau a accompagné la délégation.

Bureau de programme à Skopje

Situation du Bureau

Le Bureau de programme du Conseil de l'Europe à Skopje compte 19 membres du personnel (quatre hommes, 15 femmes), dont deux (un homme, une femme) font partie du personnel de base et 17 (trois hommes, 14 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 31 mars 2024, le Bureau de programme a mis en œuvre neuf projets, six dans le cadre du programme conjoint UE/CdE "Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye", deux programmes conjoints UE/CdE (ROMACTED phase II et Intégration des Roms phase III), et un financé par une contribution volontaire de l'Allemagne.

État de la mise en œuvre des projets/programmes

- **FH III, projet UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Macédoine du Nord »** : L'action, en collaboration avec l'autorité de régulation des médias, a préparé un projet de règlement visant à garantir l'accessibilité des services de médias audiovisuels (SMA) aux personnes handicapées. Un débat public de 90 jours a débuté par une présentation publique du projet de règlement en vue de sa finalisation et de son adoption. La formation des formateurs pour la certification complémentaire des juges, des procureurs et des avocats a eu lieu en mars. Cette formation a bénéficié à 11 participants, qui rejoindront le cadre local déjà certifié de consultants en matière de liberté d'expression et de liberté des médias.
- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer l'action anti-traite en Macédoine du Nord »** : 59 professionnels ont bénéficié d'une formation sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail et sur la fourniture d'une aide juridique gratuite aux victimes de la traite des êtres humains. Le manuel sur la traite des êtres humains et l'étude de faisabilité sur les normes pour les refuges et les services destinés aux victimes de la traite des êtres humains ont été imprimés et distribués aux parties intéressées. Deux subventions destinées à sensibiliser le public à la traite des êtres humains ont été accordées à un média et à une association d'employeurs.
- **FH III, projet UE/CdE « Vers un système d'aide juridique gratuite (FLA) consolidé et plus efficace en Macédoine du Nord »** : [35 avocats ont été formés pour devenir des formateurs en matière d'aide juridique gratuite](#) pour le centre d'éducation de l'ordre des avocats. La deuxième phase du développement d'un logiciel pour la désignation d'avocats d'*office* pour l'Ordre des avocats est maintenant terminée et en phase de test. L'action a facilité l'organisation de la [14ème réunion de l'organe national de coordination de l'aide juridictionnelle](#) et a renforcé les capacités de 19 étudiants dans le domaine de l'aide juridictionnelle dans les procédures pénales.
- **FH III, projet UE/CdE « Renforcement des capacités du système pénitentiaire en Macédoine du Nord »** : Les partenaires du mécanisme de surveillance externe ont été formés à des enquêtes efficaces sur les mauvais traitements potentiels. Un consultant international a rédigé des recommandations concernant les modifications proposées à la loi sur l'exécution des sanctions. Le personnel médical travaillant dans les prisons a été formé aux soins de santé mentale et aux pratiques de dosage des médicaments psychiatriques, tandis que le groupe de travail du ministère de la santé a discuté du mécanisme de coordination des soins de santé dans les prisons.

- **FH III, projet UE/CdE « Lutte contre la haine et l'intolérance en Macédoine du Nord »** : Un appel à subventions pour soutenir les OSC et/ou les unités d'auto-gouvernement dans la mise en œuvre d'activités de lutte contre le discours de haine au niveau local a été publié. Un rapport sur l'intégration de la dimension de genre dans l'action a été préparé par un consultant local et sera intégré dans une analyse régionale plus large. La recommandation de politique générale n°17 de l'ECRI a été traduite en macédonien. En coopération avec ROMACTED phase II, un groupe de facilitateurs a suivi un cours de formation sur la lutte contre le discours de haine, l'éducation inclusive et l'accès aux soins de santé et aux services sociaux pour les Roms.

- **FH III, projet UE/CdE « Action contre le crime économique en Macédoine du Nord »** : La loi sur la confiscation des biens dans le cadre d'une procédure civile (confiscation sans condamnation) a été adoptée par le Parlement macédonien le 28 février. C'est la première fois qu'une telle solution juridique est introduite dans ce pays. Le processus de rédaction législative a été soutenu par l'action de lutte contre la criminalité économique par le biais des phases II et III de la facilité horizontale. L'action a également lancé le processus de modification de la loi sur la prévention de la corruption et des conflits d'intérêts en termes de régime de sanctions, conformément aux recommandations du GRECO issues des 4^e et 5^e cycles d'évaluation.

- **PC régional UE/CdE, « Promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation des Roms au niveau local (ROMACTED phase II) »** : L'action a permis d'améliorer activement la situation de la communauté rom grâce à des sessions d'information adaptées et à des services de cliniques gynécologiques mobiles, garantissant un accès gratuit aux soins de santé pour les femmes et les jeunes filles. L'aide juridique a facilité l'acquisition de documents d'identité et l'accès aux services de protection sociale, améliorant ainsi l'intégration de la communauté. Des ateliers d'inclusion ont réuni des parents roms et non roms, favorisant le dialogue et la compréhension pour des communautés cohésives.

- **PC EU/CdE, "Intégration des Roms phase III"** : Pas d'activité au premier trimestre en raison de la préparation et de l'approbation du plan de travail pour cette année.

- **CV de l'Allemagne, "Une éducation de qualité pour tous - Macédoine du Nord"** : L'action a progressé grâce à des sessions de formation sur place dans 25 écoles pilotes, axées sur les valeurs démocratiques. Ces sessions ont combiné l'éducation en personne pour promouvoir l'inclusion. En outre, une table ronde a été organisée en réponse à l'arrêt *Elmazova et autres c. Macédoine du Nord*. L'action a également présenté le rapport de cartographie sur la stratégie d'éducation 2018-2025, recueillant les contributions de 25 écoles pilotes, d'organisations de la société civile et d'institutions nationales.

Action de suivi

- La Commission d'indemnisation de l'État a adopté son règlement intérieur, préparé avec le soutien de la Facilité Horizontale II « Prévenir et lutter contre la traite des êtres humains en Macédoine du Nord » (2016-2019).

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- La mission pré-électorale de la Commission *ad hoc* pour l'observation des élections présidentielles et parlementaires en Macédoine du Nord de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est déroulée les 26 et 27 mars. La mission a rencontré, *entre*

autres, des membres du corps diplomatique, des représentants de la société civile, des médias, des autorités de l'État et des partis politiques.

Bureau à Tirana

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Tirana compte 25 membres du personnel (quatre hommes, 21 femmes), dont sept (quatre hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 18 (femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 31 mars 2024, le Bureau a mis en œuvre 10 projets, dont huit sont cofinancés par l'UE, un par la Suède (Sida) et un par l'Allemagne.

État de la mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération :

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer l'efficacité et la qualité de la justice en Albanie (SEJ IV) »** : 45 participants de tous les conseils des tribunaux nationaux en Albanie ont renforcé leurs capacités sur la mise en œuvre des outils de la CEPEJ dans le travail quotidien des tribunaux, en particulier la méthodologie unifiée pour la collecte des statistiques judiciaires, l'application des indicateurs de performance de la CEPEJ pour contrôler la performance des tribunaux et l'utilisation des enquêtes de satisfaction des usagers des tribunaux et des outils sur la gestion du temps judiciaire. Un rapport sur les bonnes pratiques européennes et albanaises sur les rôles du personnel non judiciaire a également été préparé et discuté avec les conseils.
- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues dans des prisons en Albanie »** : Suite à la publication du rapport 2023 du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) sur l'Albanie, une table ronde de haut niveau réunissant des représentants de haut niveau des institutions publiques concernées a examiné les étapes à venir pour relever les principaux défis et recommandations, en mettant l'accent sur le traitement des patients psychiatriques médico-légaux dans l'établissement provisoire de Lezha. 20 directeurs de prison ont renforcé leurs capacités en matière de gestion positive des prisons, de leadership et de prise de décision, de communication efficace, de gestion des ressources matérielles et humaines, de réflexion stratégique, d'organisation et de planification.
- **FH III, projet UE/CdE « Action contre la criminalité économique en Albanie »** : Le projet a continué à aider les autorités albanaises en examinant les mesures répondant aux exigences de la recommandation n° 15 du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) sur les « Nouvelles technologies ». En outre, l'action a soutenu les autorités compétentes en leur fournissant des lignes directrices et des recommandations visant à améliorer la conformité de la législation albanaise avec la recommandation n° 17 du GAFI sur la « Dépendance à l'égard de tiers ». L'action a aidé le ministère de l'intérieur et la police générale de l'État à formuler une série de recommandations concrètes sur les services rémunérés à des tiers de la police de l'État et sur les règles relatives aux restrictions post-emploi pour les employés de la police de l'État, dans la perspective du cinquième cycle d'évaluation du GRECO (Rec. XIV et XXIII). En coopération avec le ministre de l'administration publique et de la lutte contre la corruption et l'école albanaise d'administration publique, un cours HELP en ligne intitulé « Introduction à la prévention de la corruption » a été adapté et lancé en albanais à l'intention des partenaires locaux. Grâce à ce cours, le premier groupe de 35 conseillers politiques a renforcé ses capacités en matière d'intégrité, d'éthique et de politiques de lutte contre la corruption sur la base des normes du Conseil de l'Europe et des normes nationales.

- **FH III, projet UE/CdE « Soutenir l'efficacité des voies de recours internes et faciliter l'exécution des arrêts (D-REX III) »** : Un programme de formation complet destiné aux professionnels du droit actifs dans le domaine des droits de propriété a été élaboré, tandis que 15 représentants des autorités albanaises compétentes ont renforcé leurs capacités à faire respecter les droits de propriété et à exécuter les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme qui s'y rapportent.
- **FH III, projet UE/CdE « Améliorer la protection contre la discrimination en Albanie »** : Le projet a soutenu l'organisation d'activités de sensibilisation dans sept villes d'Albanie, en vue de la Semaine 2024 contre la discrimination, une initiative du Commissaire à la protection contre la discrimination. De hauts représentants des autorités publiques, de la société civile et des médias ont discuté de la manière de relever les défis de la ségrégation, du discours de haine, du harcèlement et de la discrimination à l'égard des groupes vulnérables.
- **CV de la Suède (Sida), « Renforcement de l'éducation à la citoyenneté démocratique en Albanie »** : L'initiative « Fake vs Fact (Faux et Faits) » a été promue à l'école primaire « Bashkim Fino » avec la participation de 50 élèves de cinq écoles du district de Tirana.

Bureau à Tunis

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis compte 21 membres du personnel (quatre hommes, 17 femmes), dont six (trois hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 15 (un homme, 14 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 3 mars 2024, le Bureau a mis en œuvre un programme et sept projets : le programme conjoint UE/CdE « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V, 11 composantes), quatre projets financés par des contributions volontaires au niveau du partenariat de voisinage, un projet financé par des contributions volontaires du Monaco et au niveau du partenariat de voisinage et un projet financé par des contributions volontaires de la Suisse et au niveau du partenariat de voisinage.

État de la mise en œuvre des projets/programmes/partnership de voisinage

• CV, PV « Élargir l'espace juridique commun avec la Tunisie » :

- ✓ Lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
 - Plusieurs sessions de formation ont eu lieu dans le cadre de la promotion 8th de l'Académie *Internationale de la Bonne Gouvernance | International Academy for Good Governance* (AIBG), organisée dans le cadre d'une coopération tripartite entre l'École *Nationale d'Administration | National School of Administration* (ENA), la Direction Générale de la Gouvernance et de la Prévention de la Corruption à la Présidence du Gouvernement et le Conseil de l'Europe. Ce programme de formation de huit mois vise à renforcer les capacités des hauts fonctionnaires, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé, dans le domaine de la bonne gouvernance. Il aboutira à l'élaboration d'un projet de changement à court et moyen terme, qui sera présenté au conseil scientifique de l'ENA et aux ministères concernés au cours de la prochaine période de référence.
- ✓ Lutte contre la cybercriminalité
 - Le 8 mars, la Tunisie a achevé le processus d'adhésion à la Convention de Budapest. Avant l'adhésion, une réunion d'information a été organisée en collaboration avec le projet conjoint UE/CdE CyberSouth+ le 2 février à Tunis sur le processus à venir et les questions clés. Cette réunion s'adressait aux ambassadeurs des États membres du Conseil de l'Europe et aux partenaires présents en Tunisie, tels que la délégation de l'UE et l'ambassade des États-Unis. Les plans d'un projet bilatéral « Cyber-T » en Tunisie ont également été partagés avec les participants afin d'encourager le financement.
- ✓ Lutte contre la contrefaçon de produits médicaux
 - Le 7 février, la Tunisie a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (Convention Médicrime). Il convient de rappeler que l'invitation à signer la convention a été prolongée par le Comité des Ministres d'un an jusqu'en 2024, à la demande des autorités tunisiennes. Au cours de l'année

2023, le dialogue avec les autorités, notamment le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, s'est intensifié, dans le but de maintenir la signature de la Convention Médicrime parmi les priorités de l'agenda politique. Cette signature témoigne de la forte volonté de la Tunisie de renforcer la lutte contre le fléau des médicaments falsifiés et représente l'aboutissement du travail mené par les autorités tunisiennes et soutenu par le Conseil de l'Europe.

- **CV, PV « Appui à l'École d'études politiques de Tunisie »** : Les dernières activités de renforcement des capacités de la subvention pour l'École d'études politiques de Tunis (EEP) ont été achevées en janvier 2024. La subvention comprenait des activités contribuant au cycle de formation annuel de la classe 2023 de la société civile de l'EST et des sessions de formation itinérantes ciblant les jeunes activistes locaux de la société civile dans les gouvernorats des régions intérieures de la Tunisie, ainsi que la participation au Forum mondial pour la démocratie 2023 du Conseil de l'Europe. Les sessions de formation itinérantes ont touché 180 participants, dont 49% de femmes, dans les gouvernorats de Monastir, Kef, Kairouane, Béja, Gafsa et Médenine. La classe de la société civile était composée de 30 jeunes participants âgés de 25 à 35 ans, dont 63% de femmes, appartenant à différentes organisations de la société civile tunisienne. Une nouvelle subvention a été négociée au cours de la période de référence afin d'assurer la poursuite et le suivi de cette action.
- **CV du Monaco/PV « Combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Tunisie »** :
 - ✓ Le 4 mars, la Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis et coordinateur de la politique de voisinage a rencontré le ministre tunisien des femmes, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées. L'échange a été l'occasion de discuter d'une future collaboration, à savoir le soutien d'un projet mené par le ministère sur l'autonomisation financière des femmes victimes de violence et la mise en place d'un système national d'orientation pour soutenir le processus. La réunion a également été l'occasion de discuter de l'invitation de la Tunisie à adhérer à la Convention d'Istanbul.
 - ✓ Le 27 mars, une première réunion de suivi a été organisée entre la Direction des affaires féminines et l'équipe de projet du Conseil de l'Europe afin de mettre en place un plan de travail pour la mise en œuvre du projet. La prochaine réunion de suivi aura lieu le 16 avril.
 - ✓ Le 19 mars, l'équipe du projet a rencontré le représentant de la Délégation générale de Wallonie - Bruxelles en Tunisie. La Délégation a exprimé sa volonté de coopérer avec le Conseil de l'Europe par le biais d'un programme conjoint de renforcement des capacités qui ciblera les journalistes et se concentrera sur les bonnes pratiques des médias en matière de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants.
- **CV, PV « Combattre la violence à l'égard des enfants en Tunisie »** :
 - ✓ Le délégué général tunisien à la protection de l'enfance a participé à la réunion du Comité de Lanzarote qui s'est tenue à Strasbourg du 13 au 15 février. Cette participation a été très appréciée tant à Strasbourg qu'en Tunisie. Le délégué tunisien a apprécié la coopération avec le Conseil de l'Europe et a insisté sur le fait que le volet prévention doit être renforcé car le nombre d'enfants victimes d'abus sexuels augmente de façon alarmante en Tunisie.
 - ✓ Lors de la réunion qui s'est tenue le 4 mars entre la Cheffe du Bureau de Tunis et coordinatrice de la politique de voisinage, et le ministre des femmes, de la famille, de

l'enfance et des personnes âgées, plusieurs possibilités de coopération potentielle ont été discutées, notamment le soutien à l'Observatoire national des droits de l'enfant et à la direction générale de l'enfance au sein du ministère.

- ✓ Le 15 mars, une réunion a eu lieu entre l'équipe du projet et l'organisation de la société civile SAWN, qui travaille sur la prévention de l'exploitation des enfants. Son président a demandé le soutien du Conseil de l'Europe pour différentes activités. L'équipe du projet étudie actuellement les possibilités de soutenir les actions de cette association et produira un plan d'action comprenant toutes les activités à organiser avec divers partenaires dans ce domaine.
- **CV de la Suisse/PV « Lutte contre la traite des êtres humains en Tunisie » :**
 - ✓ En présence du ministre libanais de la Justice, du juge et du coordinateur régional de la politique de voisinage avec le sud de la Méditerranée et directeur exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, le KIT d'identification des victimes de la traite des êtres humains au Liban, premier du genre dans le pays, a été lancé le 7 mars à Tunis, avec la participation du chef de cabinet du ministère tunisien de la Justice et des délégations officielles du Maroc, de Malte et du Portugal. L'événement est organisé dans le cadre de l'initiative conjointe entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe « Programme Sud V ».
 - ✓ Ce KIT est un document de référence et un outil de travail visant à développer une vision commune entre toutes les parties prenantes sur la détection des situations de traite des personnes. Il vise à permettre aux professionnels affiliés aux organismes et institutions gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi qu'aux activistes de la société civile, de surveiller les crimes de traite des personnes et d'identifier les victimes potentielles, ce qui permettrait de lancer le processus de soutien aux victimes et de leur fournir une assistance et une protection conformément aux exigences des textes juridiques internationaux et nationaux pertinents.
 - ✓ Ce KIT comprend des listes d'indicateurs généraux et spécifiques de détection et d'identification des victimes de la traite des êtres humains au Liban, ainsi qu'un document d'orientation sur des exemples de questions utilisées lors des entretiens avec les victimes et un guide de protection des données. L'utilisation de ce kit contribue à lancer un processus solide et approprié pour soutenir les victimes et les orienter selon un mécanisme d'orientation fondé sur une approche des droits de l'homme.
- **CV, PV "HELP en Tunisie" :**
 - ✓ Le cours HELP sur la protection des données et le droit à la vie privée, lancé en décembre 2023 avec l'ordre national des avocats (ONAT) pour 49 avocats de 24 gouvernorats, s'est achevé en mars 2024.
 - ✓ L'adaptation des cours HELP sur la prévention des mauvais traitements et les normes du CPT a progressé en collaboration avec l'autorité nationale pour la prévention de la torture (INPT) au cours de la période de référence.
- **PC UE/CdE, « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V) :**
 - ✓ Élargir l'espace juridique commun entre l'Europe et le sud de la Méditerranée
 - Des consultations en ligne sur l'avis de la Commission de Venise concernant le projet de loi sur le système judiciaire administratif au Liban ont été menées

auprès des principaux acteurs du pays. L'avis a été adopté lors de la 138^e session plénière de la Commission de Venise les 15 et 16 mars. Il a été fourni à la demande du ministre libanais de la Justice dans le cadre du Mécanisme de réponse rapide (MRR) du Programme Sud V.

- Les partenaires marocains ont bénéficié du soutien d'experts lors d'un atelier sur « L'évaluation des lois par l'institution parlementaire », organisé les 5 et 6 mars à Rabat, au Maroc, par la Commission de Venise en partenariat avec le Parlement du Royaume du Maroc et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).
 - Les processus d'évaluation des besoins en matière de protection des données personnelles ont progressé au Liban, en Jordanie et en Libye, avec la finalisation de rapports analytiques pour ces trois pays au cours de la période couverte par le rapport. L'étape suivante consistera à fournir une expertise technique pour soutenir les réformes juridiques dans ce domaine dans tous les pays susmentionnés, dans le cadre du Programme V du MRQ du Sud.
 - Le Programme Sud V soutient la participation des partenaires du sud de la Méditerranée à diverses réunions techniques et manifestations de haut niveau organisées par le Conseil de l'Europe afin d'encourager les échanges entre pairs et de sensibiliser les partenaires aux travaux et aux normes du Conseil de l'Europe. Le programme a notamment soutenu la participation d'un représentant tunisien à la sixième réunion du réseau de points de contact uniques du Conseil de l'Europe pour l'échange d'informations procédurales concernant le statut juridique des victimes du terrorisme, organisée à Strasbourg le 5 mars.
- ✓ Renforcer les capacités à relever les défis mondiaux grâce à des outils et des réponses communs
- Le programme HELP dans le sud de la Méditerranée continue d'être promu dans le cadre du Programme Sud V. Plusieurs activités ont été mises en œuvre au cours de la période couverte par le rapport. Au Maroc, un cours tutoré sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été lancé pour les attachés judiciaires en février. Au cours du même mois, la participation de représentants marocains et tunisiens a été assurée pour le lancement du cours HELP sur l'éthique pour les juges, les procureurs et les avocats à Strasbourg. Enfin, lors d'un événement régional sur la lutte contre la traite des êtres humains organisé à Tunis (voir ci-dessous), des cours tutorés HELP sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la violence domestique et la traite des êtres humains ont été lancés avec des partenaires libanais du secteur de la justice.
 - Un séminaire régional sur la lutte contre la traite des êtres humains a été organisé à Tunis les 7 et 8 mars en partenariat avec le ministère de la Justice du Liban. L'événement a débouché sur le lancement officiel du kit d'identification des victimes de la traite des êtres humains au Liban, en présence du ministre libanais de la justice. Des outils distincts pour la protection des données personnelles des victimes de la traite des êtres humains, adaptés aux contextes libanais et tunisien, ont également été présentés et des bonnes pratiques ont été partagées par les partenaires au Maroc et au Portugal pour lutter contre la traite dans leurs régions respectives, notamment en ce qui concerne la mise en place d'unités de détection aux frontières.

✓ Renforcer la coopération et le dialogue

- Les quatrième et cinquième réunions en ligne du Réseau sud-méditerranéen des services d'inspection de la justice (SUDMEDIJ) de la CEPEJ ont été organisées pendant la période couverte par le rapport (24 janvier et 28 mars) avec la participation de représentants des partenaires du Programme V Sud en Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc et Tunisie. En raison du grand intérêt des pays arabes pour cette coopération, le réseau a été rebaptisé « Réseau arabe des services d'inspection de la justice » (ARNJIS). Le Qatar et Oman ont récemment rejoint le réseau (sans le soutien financier du Programme Sud) et la Mauritanie et l'Arabie Saoudite ont manifesté leur intérêt. Le réseau a été établi en 2022 dans le cadre de la quatrième phase du Programme Sud par la CEPEJ, et la phase actuelle du programme continue à soutenir sa consolidation et à le promouvoir auprès de nouveaux membres.
- Un réseau de 11 femmes journalistes de la région MENA (Algérie, Égypte, Liban, Maroc, Palestine** et Tunisie) et de l'Afrique subsaharienne « Agir ensemble : journalistes pour les droits de l'homme et l'état de droit » a été créé à Lisbonne les 7 et 8 février pour renforcer la communication sur les droits de l'homme et l'État de droit. L'atelier comprenait des présentations sur les normes et le travail du Conseil de l'Europe dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, l'implication des jeunes et de la société civile, et la liberté d'expression, ainsi que le programme HELP. Les membres du réseau seront encouragés à poursuivre leurs échanges lors d'autres activités pertinentes du Conseil de l'Europe, contribuant ainsi à une réponse concertée à diverses questions liées aux droits de l'homme et à l'État de droit.
- Le Réseau des jeunes pour l'État de droit (RoLYN) a été lancé à Tunis du 4 au 7 mars. Établi en tant que résultat direct des conclusions de la 29e édition du Forum de Lisbonne, le réseau dotera ses membres (organisations de jeunesse d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique) de connaissances, d'outils et d'une plateforme pour approfondir les questions relatives à l'État de droit sur la base des normes du Conseil de l'Europe et d'autres normes internationales, en diffusant un sentiment d'appropriation et de responsabilité parmi les jeunes, et en encourageant l'action des jeunes menant à un changement positif dans leurs communautés. Ce cycle 2024-2025 comprendra la sensibilisation, le renforcement des capacités et l'encouragement des initiatives anti-corruption menées par les jeunes sur la base des normes du Conseil de l'Europe et d'autres normes internationales, axées sur l'intersection de la corruption et des dommages causés à l'environnement. Les bénéficiaires du Programme Sud V représentés dans le réseau sont l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine** et la Tunisie.

Bureau en Ukraine

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine compte 71 membres du personnel (21 hommes, 50 femmes), dont 11 (sept hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 60 (14 hommes, 46 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au 31 mars 2024, le Bureau a mis en œuvre 25 projets : quatre dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Partenariat pour la bonne gouvernance », un programme conjoint UE/CdE, et 20 financés par des contributions au niveau du plan d'action, dont un (« Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine (COVAW II) ») est aussi financé par une contribution de la Suède. Le plan d'action pour l'Ukraine 2023-2026 a reçu, au 31 mars 2024, des contributions au niveau du plan d'action de l'Allemagne, de l'Andorre, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, de la Macédoine du Nord, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni ainsi que du budget ordinaire du Conseil de l'Europe.

État de la mise en œuvre des projets / du plan d'action

- **PA, « Renforcement des agences ukrainiennes chargées de maintenir l'ordre pendant la guerre et l'après-guerre »** : En février, lors de la réunion du comité directeur du projet, sur la base des résultats obtenus en 2023, les bénéficiaires ont approuvé le plan de travail pour 2024 et ont défini des domaines de coopération stratégiquement importants pour l'avenir. En février, le Chef adjoint du Bureau s'est rendu dans la ville de Vinnytsia pour présenter le système de registres de garde à vue et le travail des inspecteurs des droits de l'homme dans l'une des unités de police. En mars, le premier système de registres de garde soutenu par le Conseil a été inauguré dans l'unité de police de Lutsk, avec la participation du Chef du Bureau et du Chef adjoint de la police nationale ukrainienne. L'ouverture et la présentation du système ont été suivies d'une table ronde sur l'efficacité des registres de garde à vue dans la lutte contre la torture et les mauvais traitements au sein des forces de l'ordre.
- **PA, « Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine II (COVAW II) »** : Le projet a travaillé en permanence sur des publications visant à soutenir la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul (CI) en Ukraine. La publication « Lignes directrices pour l'établissement de rapports en vue des évaluations de référence du GREVIO » a été élaborée pour aider les parties à la CI à organiser toutes les informations essentielles liées aux processus de rapports de référence et de rapports thématiques de la convention. Le projet a adapté et publié un guide de la police sur le traitement des cas de violence à l'égard des femmes, afin d'y inclure les modifications apportées à la législation et une nouvelle section sur la violence à l'égard des femmes liée aux conflits, y compris la violence sexuelle liée aux conflits (VSLC). COVAW II renforce les capacités institutionnelles des parties prenantes par le biais d'un cours en ligne intitulé « Violence à l'égard des femmes et violence domestique » destiné aux avocats, aux juges et aux procureurs. Dans le cadre du volet sensibilisation, la section du 4e rapport du GREVIO consacrée aux activités du GREVIO en matière de criminalisation et de poursuite des violences sexuelles, y compris le viol, a été traduite et diffusée.
- **PA, « Protéger les droits des enfants ukrainiens pendant et après la guerre »** : Deux activités de formation de quatre jours « Modèles de coopération inter-agences efficace dans les procédures pénales impliquant des enfants » ont été organisées dans le but de développer des approches adaptées aux enfants et des procédures opérationnelles standard

(POS) efficaces d'interaction de modèles de réponses collaboratives inter-agences. Les deux événements ont rassemblé 75 représentants des procureurs, des enquêteurs, de la prévention juvénile, des autorités de probation, des avocats du système d'aide juridique gratuite, des institutions pénitentiaires et des lieux de détention provisoire, des services de l'enfance, des organes de tutelle et de curatelle, des services de soutien psychosocial des enfants, travaillant dans les régions de Kirovohradska et de Chernivetska.

- **PA, « Renforcer la gouvernance multi-niveaux, la démocratie et les droits de l'homme au niveau local en Ukraine »** : Dix municipalités (de huit oblasts) ont lancé des initiatives locales sur le gouvernement ouvert et les approches basées sur les droits humains. Dans le cadre du soutien expert et financier, un premier atelier a permis aux maires et aux fonctionnaires locaux d'échanger sur les caractéristiques d'une gestion de projet réussie et de la mise en œuvre des subventions. Le projet a soutenu la première réunion du nouveau comité pour le développement des communautés désoccupées et temporairement occupées de l'Association des villes ukrainiennes (AUC). Les représentants de 60 communautés de neuf régions ont mis en place une plateforme pour aborder les questions urgentes auxquelles sont confrontées les communautés désoccupées et temporairement occupées du pays, telles que le logement, l'accès à l'emploi et l'éducation.

- **PA, « Jeunesse pour la démocratie en Ukraine : phase III »** : 23 jeunes activistes (10 hommes, 13 femmes) de 14 régions ont renforcé leurs capacités à participer aux processus démocratiques. Ils ont également contribué aux discussions sur le concept du programme d'État « Jeunesse d'Ukraine » pour 2026-2030, qui est en cours d'élaboration. Quatre programmes de formation destinés à 140 fonctionnaires et 18 professeurs d'université ont débuté dans les régions de Sumy, Poltava et Chernihiv, appliquant le programme modèle approuvé « Politique participative en faveur de la jeunesse ». 22 animateurs de jeunesse (neuf hommes, 13 femmes) de 11 régions ont reçu une certification sur le travail de jeunesse tenant compte des traumatismes. 10 nouvelles ONG de neuf régions et de Kiev ont reçu des subventions pour des projets de travail ouvert avec les jeunes. La réunion du comité directeur du projet s'est tenue à Kiev le 27 février.

- **PA, « Soutien aux élections démocratiques d'après-guerre en Ukraine »** : Une réunion de réflexion et de coordination sur le développement d'une stratégie de communication pour les élections d'après-guerre en Ukraine a été organisée en coopération avec la Commission électorale centrale (CEC) et d'autres partenaires, avec un document final pour mieux encadrer les activités nécessaires. Le projet sur les formes alternatives de vote lors des élections d'après-guerre en Ukraine (avec un accent sur le vote par internet) a été finalisé. Les résultats du projet obtenus en 2023 ont été examinés et les priorités de la coopération en 2024 ont été convenues avec les partenaires nationaux et les parties prenantes lors de la réunion du comité directeur du projet en février. Une série de formations informatiques spécialisées sur l'utilisation de systèmes de cybersécurité innovants pour le personnel du Secrétariat de la CEC a été lancée avec deux événements de formation sur IBM QRadar SIEM (Gestion des informations de sécurité et des événements).

- **PA, « Renforcer la bonne gouvernance démocratique et la résilience en Ukraine »** : Le projet a préparé l'avis sur le projet de loi n° 4298 relatif à la réforme de la représentation infranationale de l'État et à l'introduction d'un contrôle de légalité sur les activités des autorités locales. Un conseil politique sur l'amélioration de l'éthique publique au niveau local a également été présenté pour aider l'Agence nationale de prévention de la corruption à mettre en œuvre la stratégie de lutte contre la corruption. En coopération avec l'Association des villes ukrainiennes, le projet a préparé deux notes explicatives pour les administrations militaires au niveau communautaire sur les nouveautés juridiques. En outre,

les consultants du projet ont rejoint le comité de coordination de la nouvelle loi sur le service public local sous l'égide de l'Agence nationale de la fonction publique.

- **PA, « Renforcer la résilience démocratique par la participation civique pendant la guerre et dans le contexte de l'après-guerre en Ukraine »** : 60 représentants des autorités publiques et des organisations de la société civile (OSC) ont participé à une table ronde pour sensibiliser au suivi et à l'évaluation des processus participatifs et de leurs résultats. Au cours de la conférence sur la démocratie délibérative, 60 autres représentants d'autorités publiques et d'OSC se sont familiarisés avec les outils de délibération. Des mémorandums sur la mise en œuvre d'assemblées de citoyens avec deux collectivités territoriales ont été signés. Grâce au soutien apporté par le projet aux enseignants et aux représentants des administrations scolaires, plus de 6 000 élèves de huit collectivités territoriales ont amélioré leur capacité à utiliser l'outil de budget participatif de l'école. 30 représentants d'autorités locales et d'organisations de la société civile de la région de Lviv ont amélioré leur capacité à établir un dialogue et une coopération par le biais du développement de projets communs.
- **PA, « Soutenir la réforme du cadre juridique des minorités nationales et la résilience des minorités nationales et des Roms en Ukraine »** : Le projet a contribué à la présentation de la feuille de route pour l'amélioration de l'enseignement des langues pour les peuples autochtones et les minorités nationales (MN) avec le ministère de l'éducation et de la science de l'Ukraine pour 130 représentants d'institutions éducatives. Les groupes d'initiative locale des minorités nationales ont organisé six événements : sur les problèmes des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les langues minoritaires, la thérapie par l'art pour les enfants et les femmes déplacés à l'intérieur de leur pays et la formation à la communication en situation de crise. Ces événements ont été suivis par 300 représentants des minorités nationales. Le projet a co-organisé avec l'ODIHR une conférence et un atelier pour 48 participants, dont 17 activistes roms. Le document final servira de feuille de route pour les actions et travaux futurs.
- **PA, « Favoriser les droits de l'homme dans la justice pénale en Ukraine »** : Un séminaire sur la gestion de projet a été organisé pour les procureurs chargés des crimes de guerre le 31 janvier. Les 13 et 14 février, une session stratégique a été organisée pour le centre de coordination pour le soutien aux victimes et aux témoins du bureau du procureur général. Le 29 février, le Conseil de l'Europe a contribué à la conférence de haut niveau « Unis pour la justice. Unis pour le patrimoine ». Le Conseil de l'Europe a co-organisé une table ronde de haut niveau sur les réparations à Varsovie, Pologne.
- **PA, « Soutien au fonctionnement de la justice dans le contexte de la guerre et de l'après-guerre en Ukraine »** : En mars, une table ronde a été organisée conjointement avec la Cour suprême sur la mise en œuvre de l'avis n° 26 du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) intitulé « Aller de l'avant : l'utilisation de la technologie d'assistance dans le système judiciaire ». En outre, deux formations pour les formateurs judiciaires sur la mise en œuvre des normes de la Convention européenne des droits de l'homme ont été organisées conjointement avec l'École nationale de la magistrature d'Ukraine. En outre, le projet a soutenu l'organisation d'une table ronde de haut niveau sur « Les réparations pour les dommages, les pertes et les blessures résultant de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », qui s'est tenue à Varsovie les 18 et 19 mars, ainsi que la réunion des chefs des cours d'appel avec le président et les juges de la Cour suprême, le 15 mars, afin de discuter des principaux défis de la guerre pour le pouvoir judiciaire.
- **PA, « Renforcer les recours judiciaires et non judiciaires pour la protection des droits de l'homme des personnes touchées par la guerre en Ukraine »** : À la demande du médiateur ukrainien, le projet a apporté un soutien expert et technique au groupe de travail

interagences sur les mécanismes de réparation pour les personnes affectées par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Une réunion sur le terrain du groupe de travail, organisée avec le soutien du projet, a permis d'élaborer un projet de concept de recours nationaux et de mécanismes de réparation pour les personnes touchées par la guerre. Le projet a co-organisé une table ronde de haut niveau sur « Les réparations pour les dommages, les pertes et les blessures résultant de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », organisée par le Conseil de l'Europe, l'OIM et l'USAID à Varsovie les 18 et 19 mars. Le service national d'assistance téléphonique aux personnes déplacées et aux populations touchées par la guerre a renforcé ses capacités et sa coordination avec d'autres services d'assistance téléphonique grâce à la mise en œuvre réussie de la subvention accordée dans le cadre du projet.

- **PA, « Faciliter des solutions de logement pour les personnes touchées par la guerre en Ukraine »** : En réponse à une demande du ministère de l'Infrastructure et du ministère de la Politique sociale, le projet a établi une plateforme pour des réunions de coordination hebdomadaires sur la révision de la législation sur les stocks de logements à des fins sociales, en mettant l'accent sur les solutions de logement pour la population la plus vulnérable touchée par la guerre. En outre, des équipements informatiques et des logiciels destinés à faire progresser les outils numériques pour les programmes de logement mis en œuvre par le ministère de la Réintégration ont été remis au ministère. Le projet a co-organisé la table ronde de haut niveau sur « Les réparations pour les dommages, les pertes et les blessures résultant de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine » qui s'est tenue à Varsovie les 18 et 19 mars.

- **PA, « Faciliter l'accès aux droits de l'homme et aux services essentiels pour les personnes déplacées et les rapatriés au niveau communautaire »** : Le projet a été lancé en février. L'équipe du projet a organisé un certain nombre de réunions consultatives en ligne et résidentielles avec des partenaires au niveau national et local afin de synchroniser la réponse du projet avec la situation actuelle dans le domaine du déplacement interne en Ukraine.

- **PA, « HELP (Éducation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit) pour l'Ukraine, y compris en temps de guerre »** : Le Conseil du Barreau d'Ukraine a officiellement accrédité tous les cours en ligne HELP du Conseil de l'Europe disponibles en ukrainien pour les avocats travaillant dans le système d'aide juridique gratuite. Les certificats d'achèvement des cours en ligne du Conseil de l'Europe sur la plateforme d'apprentissage en ligne HELP permettront aux avocats travaillant avec le système d'aide juridique gratuite de recevoir deux points de crédit pour l'achèvement de chaque cours HELP. La première réunion du groupe de travail sur le développement du nouveau cours en ligne HELP sur la déportation des enfants pendant les conflits armés a eu lieu. Deux cours tutorés HELP « Violence contre les femmes et violence domestique » et un programme de formation pour le département du Mécanisme national de prévention du Bureau des Médiateurs ont été lancés par des projets du Conseil de l'Europe en coopération avec le projet HELP pour l'Ukraine.

- **PA, « Protection sociale renforcée en Ukraine »** : La deuxième réunion du comité directeur du projet s'est tenue pour convenir des plans annuels avec les partenaires. Le projet a fourni des conseils juridiques et une aide à la coordination aux groupes de travail chargés d'élaborer le code social ukrainien, le code du travail ukrainien, la loi sur les conflits collectifs du travail et la loi sur le dialogue social. La réunion du Conseil pour l'élimination des obstacles a eu lieu et l'analyse de la mise en œuvre du plan d'action pour la stratégie nationale pour l'élimination des obstacles au quatrième trimestre 2023 a été préparée. Quatre initiatives de subvention ont été lancées pour favoriser la promotion des droits sociaux et économiques en Ukraine par le biais du développement de cours en ligne, de formations et de la distribution de contenus spécialisés à des groupes cibles. La jurisprudence de la Cour européenne des

droits de l'homme concernant la limitation des prestations sociales et le guide pour la préparation de rapports alternatifs au Comité européen des droits sociaux (CEDS) ont été traduits. La recherche qualitative sur la satisfaction des services sociaux a été présentée.

- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcement du régime de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le recouvrement des avoirs en Ukraine (PGG III Ukraine) »** : Le projet a organisé (1) une formation en ligne sur les enquêtes criminelles, en particulier le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, impliquant des actifs virtuels ; (2) une formation annuelle des juges de la Haute Cour anti-corruption ; (3) un atelier en ligne sur les technologies et les solutions informatiques pour accroître l'efficacité du Service de surveillance financière de l'État de l'Ukraine ; (4) une analyse et des recommandations sur la mise en œuvre des normes internationales mises à jour pour les organisations à but non lucratif.
- **PGG III, projet UE/CdE « Soutien au développement de la justice constitutionnelle en Ukraine »** : Le projet a organisé et/ou soutenu les activités suivantes: une réunion du comité technique du projet, un atelier, une table ronde et cinq réunions avec les partenaires extérieurs, les organisations internationales et les parties prenantes. 20 % du personnel de la Cour constitutionnelle d'Ukraine a été habilité à améliorer la qualité des interprétations juridiques en tenant compte de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union européenne. La Cour constitutionnelle de Lettonie s'est engagée à soutenir la Cour constitutionnelle d'Ukraine sur la voie de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne.
- **PA, « Vers des conditions de détention plus humaines et une réduction de la récidive en Ukraine (DECOPRIS) »** : Le projet est dans sa phase initiale. Au cours de la période de référence, un programme de réadaptation des toxicomanes a été élaboré et soumis au ministère de la justice, ainsi qu'un carnet de travail. La première réunion du comité de pilotage est prévue pour le 23 avril.
- **PA, « Soutenir la mise en œuvre des normes européennes en matière de droits de l'homme en Ukraine »** : Un soutien continu a été apporté à la modification du projet de loi sur le Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien, la présentation officielle du projet de loi étant prévue pour avril 2024. Afin d'améliorer l'efficacité du mécanisme national de prévention (MNP), le projet a contribué à la révision et au développement de 24 méthodologies de contrôle pour différents lieux de privation de liberté, en les alignant sur les normes pertinentes et les nouveautés de la législation nationale. En outre, un cours de formation spécial de trois mois sur l'article 3 de la Cour européenne des droits de l'homme, adapté aux besoins des mécanismes nationaux de prévention, a été lancé conjointement avec le programme HELP. Le projet a poursuivi le dialogue avec les autorités nationales sur la modernisation de la protection des données. Un forum de haut niveau sur le scénario actuel et les perspectives de la protection des données en Ukraine a été organisé conjointement avec le Médiateur le 20 février. Le forum a confirmé le consensus atteint entre les parties prenantes quant à l'importance de la modernisation de la protection des données sur le chemin de l'Ukraine vers l'adhésion à l'UE.
- **PGG III, projet UE/CdE « Lutter contre le discours de haine en Ukraine »** : Des formations sur mesure sur la lutte contre la discrimination et le discours de haine ont été organisées pour le Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien de décembre 2023 à février 2024, comprenant deux sessions d'information en ligne (14 décembre et 25 janvier) et une formation en personne à Kiev les 26 et 27 février. 30 représentants du Bureau du Commissaire ont renforcé leurs capacités sur les questions liées à la lutte contre la discrimination et le discours de haine dans le cadre du mandat de l'institution. L'événement

en personne a permis des échanges sur le travail dans des cas individuels et sur les bonnes pratiques en matière d'assistance aux victimes, ainsi que sur l'importance d'une méthodologie solide et d'un système de collecte de données. Les participants ont discuté des mesures à prendre pour renforcer le rôle du bureau du commissaire dans la prévention et la lutte contre le discours de haine en Ukraine.

- **PGG III, projet UE/CdE « Promotion de l'égalité et la non-discrimination : vers des sociétés plus résilientes et inclusives »** : Du 17 au 19 janvier, une formation sur « La promotion de l'égalité et de la non-discrimination et la lutte contre le discours de haine » s'est tenue dans les locaux du Centre européen de la jeunesse à Budapest. Plus de 50 jeunes ambassadeurs européens (JAE) des régions du Partenariat oriental et des Balkans occidentaux, dont cinq jeunes leaders d'Ukraine, ont été initiés aux concepts clés des droits humains, de la non-discrimination, de la lutte contre la haine et de la création de contre-récits au discours de haine, ainsi qu'aux méthodes permettant d'aborder efficacement le discours de haine et la discrimination. Cela permettra aux JAE de faire la différence dans leurs communautés par la promotion de l'égalité et de la diversité, contribuant ainsi à combattre le discours de haine et la discrimination en ligne et hors ligne.

- **PA, « Sauvegarde de la liberté d'expression et de la liberté des médias en Ukraine (SFEM-UA) »** : Les progrès de la mise en œuvre et le plan de travail 2024 ont été discutés lors de la deuxième réunion du comité directeur (50 participants). La formation sur l'accès à l'information s'est poursuivie avec le deuxième groupe, composé de 23 juges administratifs (12 femmes, 11 hommes). Les changements de réglementation et la politique de diffusion du sport ont été discutés avec les intervenants du Conseil de l'Europe lors de la session des conseils d'administration de Suspilne et combinés avec la visite de terrain à Suspilne Lviv. 98 représentants de la presse écrite (53 femmes, 45 hommes) ont bénéficié de la session en ligne sur la procédure d'enregistrement des nouveaux médias. Un juriste d'une organisation de la société civile a participé à la session du Comité sur l'intelligence artificielle consacrée à la finalisation de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle. Les projets de modification des lois sur les médias et la publicité ont été discutés avec 97 participants (70 en ligne, 27 hors ligne, 44 hommes, 53 femmes).

- **PC EU/CdE, « Soutien à la mise en œuvre des normes européennes relatives à la lutte contre la discrimination et aux droits des minorités nationales en Ukraine »** : Le projet a fourni une expertise et une assistance technique au Service d'État ukrainien pour l'ethnopolitique et la liberté de conscience (DESS), au ministère de l'Éducation et au bureau du vice-premier ministre sur l'intégration européenne sur des questions liées à la législation sur les minorités nationales et au processus de négociation de l'UE. À la demande du ministère des Affaires étrangères, le projet a préparé un avis d'expert sur le projet de loi sur les partenariats civils. Le projet a achevé l'évaluation de la capacité institutionnelle du DESS et l'évaluation de la capacité du département de l'égalité des droits du bureau du médiateur. Le projet a facilité un dialogue entre 15 ONG de minorités nationales et la police et a soutenu la participation des ONG et des représentants du ministère des Affaires étrangères à l'événement régional de Podgorica, au Monténégro, sur la protection des LGBTI et les réformes en matière d'égalité. Le projet a formé 60 autorités régionales aux normes du Conseil de l'Europe sur les droits des minorités nationales et 130 enseignants aux langues minoritaires.

- **PA, « Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en Ukraine (Pro-GE) »** : Le projet a terminé ses entretiens avec les parties prenantes, a développé sa présence en ligne et a tenu sa première réunion du comité directeur, à laquelle ont assisté 30 participants. Dans le cadre du volet sensibilisation du projet, des tweets d'information sur les hommes et les garçons en tant qu'agents actifs du changement ont été publiés le 8 mars et ont été consultés 526 fois. Le projet a également traduit les lignes directrices sur la place des

hommes et des garçons dans l'égalité des sexes et les a présentées en ukrainien. L'équipe du projet a élaboré et distribué la brochure et la bannière du projet.

Actions de suivi

- **PA, « Renforcer la gouvernance multi-niveaux, la démocratie et les droits de l'homme au niveau local en Ukraine » :**
 - ✓ Soutien à l'accompagnement d'initiatives locales en matière de transparence gouvernementale et de droits humains au niveau local en Ukraine.
 - ✓ Développement d'un programme de formation des formateurs sur le gouvernement ouvert pour les autorités locales.
 - ✓ Semaine du gouvernement ouvert 2024 et échanges entre pairs sur le gouvernement ouvert et inclusif.
- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcement du régime de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le recouvrement des avoirs en Ukraine (PGG III Ukraine) » :**
 - ✓ Activité de renforcement des capacités des services répressifs, des douanes et des parquets en matière de blanchiment de capitaux basé sur le commerce.
 - ✓ Formation aux méthodes de recherche et d'enquête interdisciplinaires et à la coopération intragouvernementale en vue d'une prévention et d'une enquête efficaces en matière de criminalité financière.
 - ✓ Atelier pour le Service de contrôle de l'État de l'Ukraine sur les instruments et les procédures d'analyse stratégique.
 - ✓ Analyse et conseils sur les plateformes pour les autorités de contrôle de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Le 22 mars, la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić, s'est rendue à Kiev pour inaugurer l'antenne du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine en Ukraine.